

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2715 - LUNDI 19 SEPTEMBRE 2016

DÉPARTEMENT DU POOL

Mayama ne vit pas des troubles



Bernard N'Doulou, Sous-préfet du district de Mayama

La présence de trois hélicoptères de l'armée, le 9 septembre, à Mayama avait alimenté des rumeurs sur une prétendue reprise des hostilités entre des militaires et les milices ninjas-nsiloulous proches de Frédéric Binstamou, dit Pasteur Ntumi. Il n'en est rien, comme l'ont témoigné les habitants et les autorités locales rencontrés sur place par *Les Dépêches de Brazzaville*.

Ce qui est certain, Frédéric Binstamou est toujours sous le coup du mandat d'arrêt lancé contre lui après les événements du 4 avril relatifs à l'attaque des quartiers sud de la capitale congolaise. Pour les autorités départementales qui dénoncent les rumeurs fantaisistes et la désinformation, la réinsertion des ex-combattants du Pool reste une préoccupation nationale.

Page 2

SANTÉ

Deux hommes arrêtés dans le cadre de l'opération visant les cabinets médicaux illégaux

Le Pr Zhou, de nationalité chinoise, et le Congolais Daniel Kaya-Kaya, ont été interpellés par la gendarmerie pour refus d'obtempérer. Invités à se conformer aux règles d'exercice du métier de médecin au Congo, les intéressés auraient fait preuve

de désinvolture. « Daniel Kaya-Kaya s'étant permis d'arracher la notification et la décision de fermeture de l'établissement sanitaire dont il serait le promoteur », a déploré l'inspecteur général de la santé, le Pr Richard Bileckot. [Page 7](#)

FORMATION QUALIFIANTE

Des métiers variés pour prémunir les jeunes contre la radicalisation



Les jeunes participants à la formation avec les autorités politiques

Le programme des Nations unies pour le développement et le Japon, viennent de lancer à Brazzaville, en partenariat avec le Congo, un projet de prévention de la jeunesse contre la radicalisation. Sur un total de 520 jeunes congolais, filles et garçons, 400 recevront une formation en en-

trepreneuriat et les 120 autres aux métiers de différentes filières. Les ministres Hermella Destinée Doukaga et Anatole Collinet Makosso, le représentant du système des Nations unies au Congo, Anthony Ohemeng-Boamah, ainsi que la deuxième secrétaire de l'ambassade du Japon pour les

deux Congo, Kumiko Kobayashi, étaient présents lors du lancement du projet. [Page 6](#)

Le ministre gabonais de l'Intérieur reçu par le président Denis Sassou N'Guesso

La situation intérieure du Gabon, marquée par la contestation des résultats de la présidentielle du 27 août par l'opposition ainsi que les relations entre Brazzaville et Libreville étaient au cœur de l'audience que le président congolais, Denis Sassou N'Guesso, a accordée au ministre gabonais de l'Intérieur, de la sécurité, de la décentralisation, et de l'hygiène publique, le 16 septembre.

Page 16

EDITORIAL

Malaise

Page 2

ÉDITORIAL

Malaise

Le malaise dont il est ici question provient de la crainte que les acteurs économiques congolais éprouvent dans le moment présent, face aux difficultés de toute nature qu'engendrent la chute brutale des cours du pétrole sur les marchés mondiaux et l'abaissement des ressources publiques qui en découle. S'il ne se traduit pas dans la rue par des troubles sociaux, il suscite au sein de la société civile des interrogations justifiées qui méritent une attention particulière. Rien, en effet, ne serait plus dangereux pour le Congo, en ce début de quinquennat dit «de rupture», qu'une démobilitation massive des hommes et des femmes qui, par leur travail quotidien, créent de la richesse et donc des emplois.

La crise que nous traversons présentement n'a, si l'on y réfléchit bien, rien d'irréversible. Elle résulte, d'une part, de la place excessive que les hydrocarbures sous toutes leurs formes occupent dans notre économie depuis des décennies et, d'autre part, du trop faible développement du secteur privé que cette pesanteur a engendrée. Mais il faudrait en réalité fort peu de choses pour la résoudre, très peu de choses qui se résument ainsi : une volonté claire de l'Etat d'accompagner les citoyens dans leurs entreprises, une limitation des prélèvements de toutes natures qui réduisent les moyens dont ceux-ci disposent pour développer leurs activités, la mise en place de systèmes de financement publics et privés qui permettent aux entrepreneurs d'entreprendre, la dynamisation de la formation technique et professionnelle sans laquelle le déficit de main d'œuvre qualifiée ne peut que s'aggraver.

Alors que notre pays s'est doté ces dix dernières années de toutes les infrastructures nécessaires, indispensables même, pour permettre à son économie de se diversifier il lui reste simplement, aujourd'hui, à créer l'environnement, le climat économique et social qui amèneront les citoyens à agir. Et cela peut se faire rapidement, très rapidement même, si les administrations concernées et les collectivités locales se mobilisent dans ce sens.

De nombreux pays dans le monde, à commencer par la Chine et l'Inde, ont réussi une semblable mutation ces dernières années. Pourquoi n'en serions-nous pas capables, nous qui disposons d'un capital naturel et humain sans égal ?

Les Dépêches de Brazzaville

MAYAMA

Michel Bouboutou Mampouya : « Les populations vivent en paix dans le département du Pool »

A l'invitation du président du Conseil départemental du Pool, Michel Bouboutou Mampouya, une équipe des Dépêches de Brazzaville a séjourné, le 15 septembre, dans le district de Mayama pour se rendre compte du quotidien des habitants de cette localité.

Nous sommes arrivés à Mayama le 15 septembre, par route, une semaine après la descente de l'armée effectuée à la suite des informations faisant état de la présence du Pasteur Ntumi. Au travers d'une bretelle carrossable de 12 km, Mayama s'est offerte à nous dans le bas-fond d'entre les montagnes. Dès l'entrée dans les premiers villages, nous avons commencé à recueillir des témoignages : « Nous nous portons bien et menons notre vie de façon paisible au rythme habituel. Cependant, ayant pour voisin le Pasteur Ntumi, nous avons été inquiétés le samedi 9 septembre. Comme nous sommes à l'entrée de la ville, nous avons été les premiers à être victimes des fouilles des maisons. Mes cinq enfants qui s'étaient cachés dans la case n'ont pas été violents », nous dit une habitante.

Plus loin, après la traversée de la rivière Loukouangou, sur la rive droite se dresse le domicile du Pasteur Ntumi. Dans un enclos de trois maisons d'habitation avec un probable atelier multitaâches. La demeure est visiblement à l'abandon. De loin, on y aperçoit des portes entrouvertes, à chaque recoin, des pans de tissus de couleur mauve sont suspendus, symbolisant sans doute les attaches «religieuses» des Ninjas. Des charpentes métalliques rouges, de lits superposés sont stockés dans la cour. Deux véhicules y sont garés. L'un est aux couleurs «vert-blanc» des transports Brazzavillois. L'autre 4x4 présente une portière ouverte du côté du chauffeur. Impossible de se faire une idée exacte d'éventuels dégâts matériels que l'on pourrait imputer au passage des militaires, le samedi 9 septembre.

Juste en face de la résidence, des habitations de fortune et, renseignements pris, il s'agirait de cases préfabriquées pour loger les adeptes de Ntumi : « Ils



Arthur Nkala Missamou

sont venus de partout pour être au plus près de leur leader. Plus personne ne vit là après l'opération militaire du 9 septembre dernier », nous dit-on.

A quelques centaines de mètres de la résidence du Pasteur Ntumi, Jacques Bamana, chef de bloc du quartier N°1,

Situé à 85 Km de Brazzaville, le district de Mayama est le deuxième plus vieux du pays, après celui de Loudima. Il fut fondé le 27 août 1900 et sa population actuelle est d'environ 4000 habitants. Il est composé de vingt comités de villages et de quatre comités de quartiers.

l'une des personnes ayant vécu la scène du 9 septembre, témoigne : « Nous avons été surpris par le ballet aérien suivi de la présence au sol des troupes armées. Les militaires ont voulu que je leur confirme que j'étais l'indicateur des Ninjas. J'ai nié mon appartenance à ce groupe. Ils ont continué à m'interroger. Quelques temps après, à mes côtés, j'ai reconnu le chef du quartier à qui on a fait subir le même interrogatoire. Lui également a été catégorique en précisant que nous étions des voisins des personnes recherchées mais avec qui nous ne sommes liés d'aucune manière ».

Pour les Ninjas sortis des forêts depuis le mois de mai, c'est l'incompréhension qui est à l'origine de ces folles rumeurs. Ils confirment leur attachement au Pasteur Ntumi. « Mes pensées sont orientées vers tous les jeunes qui sont encore dans la forêt et qui souffrent

de la traque qui leur est imposée ». Le Ninja, repent comme bien d'autres dans la localité, reconnaît l'autorité de l'Etat; mais dénonce, avec véhémence, les rapports erronés qui parviendraient, selon lui, au président de la République. « Nous sommes des filles et fils de ce pays et nous aspirons à la paix. Mais je pense que ce sont les conseillers qui brossent une autre situation au Président Denis Sassou N'Guesso. Nous souffrons. Que nos prières soient entendues pour qu'une paix durable habite les descendants de Ta Kongo et tous les habitants du Congo. Que tous ces jeunes cachés dans les forêts gagnent leur vie en travaillant loyalement ».

De son côté, le sous-préfet de Mayama, Bernard N'Doulou, en poste depuis le début de l'année déclare que les journalistes, si friands de détails, tardent parfois à venir à la source. « Je suis prêt à recevoir toutes les formes de presse pour leur donner les informations officielles », a-t-il confié. « A Mayama, il ne se passe rien. Le district est en paix et les populations vaquent librement à leurs occupations ».

Abordant le point sur la descente militaire dans le Pool, le 9 septembre, il a précisé qu'il s'agissait d'une opération de police relevant des recherches judiciaires et destinée à retrouver le Pasteur Ntumi et deux de ses acolytes. « Autrement, sur la cohabitation armée-ex miliciens et population, nous n'avons rien à déplorer. Aucun débordement; en dehors des exactions qui relèvent du fait du banditisme et nous les condamnons ».

Pour sa part, le président du Conseil départemental du Pool, Michel Bouboutou Mampouya, a insisté sur la nécessité de la réinsertion des ex-combattants : « A l'image de Mayama, tout le département est en paix. Il nous revient de mieux assurer la réinsertion de nos enfants non pas en leur offrant des brouettes et des sommes d'argent mais, en nous inspirant des modèles du Rwanda ou de la Colombie. Ce sont nos enfants. Apprenons à vivre avec eux. Ne les entraînez pas à une insurrection attisée par les fausses rumeurs », a-t-il conclu.

Un reportage de Marie Alfred Ngoma

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de

service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Édition du samedi : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustine Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430,

commune de la Gombe /
Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombelé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Adhbas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B..

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

VIE DES PARTIS

Prince Merveilleux Nsana exhorte les responsables du Centre au respect de l'éthique politique

Le président du Parti des démocrates pour le renouveau (PDR), Prince Merveilleux Nsana Nsayi a fait, le 16 septembre à Brazzaville, lors d'un point de presse, quelques rappels sur les questions d'éthiques politiques et la rupture qui, selon lui ne, sont pas négociables.

Pour le président du PDR, le Centre comme l'indique ce terme, n'est ni à la mouvance présidentielle ni à l'opposition et que depuis la concertation d'Ewo, la configuration politique actuelle montre qu'il existe trois composantes politiques à savoir la majorité, l'opposition et le centre et que ce dernier courant politique a toujours fait du dialogue son cheval de bataille et ne cesse de jouer à l'apaisement entre les deux forces antagonistes.

« Au centre nous avons la jurisprudence avec les cas de: Ekouya, Efoundza, Prince Richard Nsana, Issambo Jonas respectivement présidents des partis qui en ces temps-là avaient montré leur appartenance à la mouvance présidentielle, les partis du centre les avaient radiés sans délai, sans négociations », a déclaré Prince Merveilleux Nsana Nsayi. Et d'ajouter, « Ce qui revient à dire que depuis toujours, le centre a adopté cette démarche et l'on ne doit pas dérober à la règle. Nous ne devons pas faire une exception pour l'UMP, car ce que les autres ont eu à faire hier, l'UMP le fait aujourd'hui ; il se pose un problème d'éthique politique et la rupture n'est pas négociable. »

Le PDR, a souligné son président, n'a jamais engagé la coordination générale des partis et groupements politiques du centre. Comme tous les partis politiques, cette coordination a son autonomie organisationnelle et fonctionnelle. « Nous connaissons l'organe habilité qui fera appliquer la loi sur tous les partis », a conclu le président du PDR, avant de rappeler que l'on ne peut pas en même temps être à la mouvance et au centre.

Jean Jacques Koumbemba

L'Adeco préoccupée par les conditions sociales des Congolais

À la faveur de la deuxième réunion ordinaire du bureau exécutif de l'Alliance démocratique du Congo (Adeco), le président de cette formation politique, Guy Richard Dzassouka a interpellé les pouvoirs publics à tout mettre en œuvre pour améliorer les conditions sociales des Congolais.

Les nouveaux dirigeants, qui ont bénéficié de la confiance du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, a déclaré Guy Richard Dzassouka, devraient avoir de nouveaux comportements, dignes de relever les défis dans plusieurs domaines, notamment la formation des compétences par le perfectionnement du système éducatif, ainsi que la poursuite sans relâche des efforts d'amélioration dans la desserte en eau potable et en électricité.

« Les efforts accomplis dans ces deux domaines ne sont pas encore de nature à amener la population congolaise, en général, celle de nos deux principales villes, en particulier, à applaudir vivement la Société nationale d'électricité et la Société nationale de distribution d'eau. Voilà pourquoi la ri-



Guy Richard Dzassouka

gueur des dirigeants dans le management de ces deux entreprises stratégiques et la discipline des salariés doivent absolument s'imposer », a indiqué le président de l'Adeco.

Dans le même ordre d'idées, Guy Richard Dzassouka a plaidé également pour la modernisation du système sanitaire et la formation des cadres dans ce domaine ; la création de toutes les conditions permissives pour le développement de l'agriculture, ainsi que la priorisation de la problématique de l'emploi

des jeunes et la publication séquentielle des statistiques d'évolution dans ce domaine.

Par ailleurs, l'orateur a mis à profit cette occasion pour appeler les acteurs politiques gabonais et de la République démocratique du Congo à assurer une issue heureuse aux débats politiques en cours dans leurs pays respectifs. L'Adeco, a-t-il dit, condamne, avec la plus forte énergie, la violence sous toutes ses formes et surtout celle entretenue par les organisations terroristes aussi bien en Afrique qu'ailleurs dans le monde.

Le président de l'Adeco a promis la radiation du parti des cadres et membres qui ne s'acquitteraient pas de leurs cotisations statutaires. « La Commission nationale de suivi et d'évaluation doit assumer son rôle. Faute de quoi, le bureau exécutif se verra dans l'obligation de proposer une restructuration en profondeur de cette instance lors de la prochaine session du Conseil national », a-t-il conclu.

Notons que l'Adeco existe depuis huit ans. Elle fait partie des organisations composant la mouvance présidentielle.

Roger Ngombé

LE FAIT DU JOUR

Le Centre se fissure

De la timide reprise de l'activité politique au Congo, après les joutes électorales des mois derniers, ce sont les partis du Centre dit de gauche, qui donnent de la voix. Pour étaler leurs divergences au grand jour. Le ton avait été donné, le 4 septembre, par le président de l'Union pour un mouvement populaire (UMP).

Au cours de la conférence de presse qu'il animait pour la toute première fois au nom de son parti, après sa nomination au gouvernement, le 30 avril de cette année, Digne Elvis Tsalissan Okombi s'ouvrait à l'idée de voir toutes les forces politiques proches du chef de l'Etat se retrouver pour bâtir «une mouvance présidentielle solide» destinée, déclarait-il, à soutenir son programme ainsi que les batailles à venir. A l'origine, l'UMP est un parti émergeant au Centre, mais l'on pourrait considérer que pour elle, cet enracinement n'avait rien d'immuable.

Après cette sortie de l'UMP,

l'autre son de cloche est émis, le 11 septembre, par le Parti des démocrates pour le renouveau (PDR). Un nouveau-né de l'arène congolaise dont le fondateur, Prince Merveilleux Nsana Nsayi, était il y a peu, secrétaire général du RUNR (Rassemblement pour l'unité nationale et le renouveau), le parti d'un autre Prince, en l'occurrence, Prince Richard Nsana, le propre père de Nsana Nsayi. Ce dernier appelait alors le dirigeant de l'UMP à rompre avec le groupement des partis du Centre, suite logique estimait-il, du visible rapprochement de ce mouvement de la mouvance présidentielle dont le Centre était censé être un rival. Telle serait aussi la raison de sa prise de distance avec son père.

Réponse du berger à la bergère, Nsana Nsayi et son parti recevaient à leur tour un avis de devoir faire leurs valises. C'est au nom de la coordination générale du Centre gauche que Sung Adoux Bossembo, dans une déclaration

rendue publique deux jours plus tard, a fustigé l'attitude de leur camarade prononçant dans la foulée sa radiation des effectifs de la « famille ». On note chez l'un et l'autre interlocuteurs, une volonté d'en découdre aux antipodes de la démarche concertée que pourraient commander des retrouvailles au sein d'un groupement politique lorsque se pose un problème. Non, s'écharper par communiqués interposés semble la règle d'or retenue.

On peut néanmoins observer la prise d'assaut du champ politique par de jeunes tenors des noms et prénoms à la chaîne, tout à fait inédits, qui font dire que la relève tant prônée s'invite tout doucement. La politique étant un chemin sinueux, ces jeunes ne s'en prendront qu'à eux-mêmes s'ils se contentent de la seule originalité de leurs noms et prénoms; s'ils ne se dotent pas de la capacité de créer quelque chose d'accrocheur dans leur façon de faire et de dire.

A côté du Centre gauche qui se lézarde, les nouvelles paraissent plutôt bonnes pour le Rassemblement de l'opposition congolaise (ROC). Le 13 septembre, par la voix de sa porte-parole, Gilda Rosemonde Moutsara-Gambou, ce groupement né il y a moins de deux mois a annoncé le ralliement du Rassemblement des forces démocratiques (RFD). Vieux de 11 ans, ce parti créé, en 2005, par Joseph Hondjuila Miokono a connu des fortunes diverses.

Le 30 janvier 2014, par exemple, l'espace politique congolais s'enrichissait d'une nouvelle alliance de partis dénommée «Union nationale». S'y retrouvaient, chacun à la tête de son mouvement, Bonaventure Mbaya, Joseph Hondjuila Miokono, Claudine Munari Mabondzo, Brillant Miamissa, Bertin Pandi-Ngouari. La semence n'a pas germé. Cette fois, le RFD a choisi la pierre si on peut dire. Peut-être a-t-il choisi la durée.

Gankama N'Siah

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

N° 019/MEFDDE/CAB-PFDE-UCP-SPM/16

« Recrutement d'une firme chargée de l'élaboration du plan d'investissement de la stratégie nationale REDD+ de la République du Congo »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a sollicité auprès de la Banque Mondiale un appui financier pour le développement du plan d'investissement forestier du Congo (PI-PIF) et à l'intention d'utiliser une partie du montant pour financer les services du consultant ci-après : Recrutement d'une firme chargée de l'élaboration du plan d'investissement de la stratégie nationale REDD+ de la République du Congo.

2. L'objectif de la mission est de rédiger dans une approche participative, le plan d'investissement, conformément au canevas du Plan d'Investissement Forestier (PIF) et au planning établi. La durée de la mission a été estimée à soixante et un (61) jours de travail presté.

3. L'Unité d'Exécution du PREDD, invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services.

Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.). Les consultants intéressés peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Dans le cas d'une association, les consultants

doivent indiquer clairement le Chef de file et sa nationalité.

4. Sur cette base, un cabinet d'études sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la Sélection Fondée sur la qualité et le coût (SFQC).

5. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité de Coordination du PFDE pour obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 h 00 à 14 h 00.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le vendredi 07 octobre 2016 à :

Projet de Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts
Case J370V, Quartier OCH- Mougali III- SOPROGI ; Tél : 00 242 06 666 73 21 ; Courriel : predd.cg@hotmail.com

Brazzaville, le 15 septembre 2016

Le Coordonnateur National

Georges Claver BOUNDZANGA



**ACQUISITION DE MATERIELS INFORMATIQUES POUR LES MINISTERES SECTORIELS,
LES DIRECTIONS DEPARTEMENTALES STATISTIQUES ET L'ASSITANCE TECHNIQUE
DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE AUX MINISTERES SECTORIELS**

Appel d'offres National N° : 02/UCP-PSTAT/AON/2016



1. Le Gouvernement de la République du Congo est bénéficiaire d'un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) en vue de financer le coût du Projet de Renforcement des Capacités en Statistique (PSTAT), et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements autorisés au titre du marché relatif à l'acquisition de matériels informatiques pour les Ministères Sectoriels, les Directions Départementales Statistiques et l'Assistance Technique de l'Institut National de la Statistique aux Ministères Sectoriels.

2. L'Unité de Coordination du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT), sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises de l'acquisition de matériels informatiques pour les Ministères Sectoriels, les Directions Départementales Statistiques et l'Assistance Technique de l'Institut National de la Statistique aux Ministères Sectoriels en un seul lot.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National (AON) tel que défini dans les « Directives : passation des marchés financés par les Prêts, de la BIRD et les Crédits de l'IDA », et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives.

4. Les exigences en matière de qualifications sont : (Voir les données particulières de l'appel d'offres).
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de Quatre Vingt Dix (90) jours, à compter de la date limite de remise de ces offres.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en Français à l'adresse ci-dessous, tous les jours ouvrables de 8h à 16h heures de Brazzaville contre un paiement non remboursable de Cinquante Mille (50 000) Francs CFA. Le mode de paiement sera en espèce.

Les offres devront être soumises à l'adresse du PSTAT au plus tard le 21 octobre 2016 à 14h00 heures de Brazzaville. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

6. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents en personne à la Salle de réunion du PSTAT, le 21 octobre 2016 à 14h30mn heures de Brazzaville.

7. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission conforme au modèle de garantie bancaire d'offre type figurant à la section IV, Formulaire de soumission du Dossier d'appel d'Offres d'un montant de trois millions deux cent soixante mille francs (3 260 000 FCFA).

8. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
Unité de Coordination du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT)
Derrière l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique au Congo, bloc 1, parcelle 70/59 bis, arrondissement 2 Baongo
BRAZZAVILLE - CONGO
Numéro de téléphone : (242) 22 613 31 08
Email : pstatcongo@hotmail.com

INTERVIEW

Louis Oniangué: «J'ai l'espoir que la Société des pavés du Congo va mieux décoller en 2017»

Dans le souci d'aménager les grandes villes du pays, le gouvernement vient de créer la Société des pavés du Congo (SPC), dont le siège se trouve à Mougali, dans l'arrondissement 4 à Brazzaville. Dans une interview accordée aux Dépêches de Brazzaville, le directeur général de cette structure, Louis Oniangué, reste optimiste quant au développement de son entreprise, malgré la conjoncture économique actuelle.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : D'où est venue l'idée de créer une Société des pavés ?

Louis Oniangué (LO) : La SPC est née de la volonté du gouvernement de la République d'aller vers les systèmes de partenariat sud-sud. Il s'agit d'une expérience que nos autorités ont copié au Burkina-Faso. Tout simplement parce que les pavés sont moins coûteux et leur durée de vie de plus de cinquante ans, est nettement mieux que le bitumage. En plus, les pavés résistent mieux aux intempéries étant donné que nous vivons dans des zones assez marécageuses. D'où, pour aménager nos villes, le gouvernement a pensé implanter une usine de production de pavés.

LDB : Au départ un projet,

aujourd'hui Société des pavés du Congo. Pourquoi ce changement de statut ?

LO : J'étais coordonnateur de ce projet quand il était encore à l'étape de la construction et l'implantation de l'usine. Maintenant qu'elle est en phase d'exploitation, le gouvernement a jugé bon de mettre en place une structure chargée de suivre l'exploitation de l'usine.

LDB : Ce projet ne concerne-t-il que la ville de Brazzaville ? Quel est le critère de sélection des zones d'intervention ?

LO : Non, ce n'est pas la société des pavés de Brazzaville, mais plutôt du Congo. C'est une structure nationale qui a vocation d'intervenir sur toute les villes de notre pays. Le pavage au niveau des arrondissements est généralement déterminé par les maires qui ont les plans de développement et d'aménagement de leurs quartiers. Ce sont eux qui connaissent les besoins de la population. C'est de cette manière que nous procédons. Ce n'est pas nous, société qui partons sans l'aval de l'autorité locale décider des ruelles ou avenues à paver.

LDB : Rencontrez-vous des difficultés sur le terrain ?

LO : comme dans tout travail, les difficultés ne manquent



pas. Mais, il faut reconnaître que la population accepte de bon cœur le travail qui est en train d'être fait et qui crée des conditions de salubrité assez intéressantes. Généralement les travailleurs bénéficient de la sympathie de la population.

LDB : Combien d'employés compte actuellement la SPC ?

LO : Il faut dire que la société des pavés du Congo devrait avoir un effectif assez important nul était la situation économique actuelle. Sinon, à la phase actuelle, nous sommes à plus de 300 agents dont les jeunes filles et garçons valides. Notons que l'usine a une capacité de production journalière de 1000m² de pavés et 500m

linéaires de bordure.

De même, nos produits sont aussi commercialisés et les particuliers peuvent s'en procurer à raison de 25000 à 35 000 FCFA le mètre carré.

LDB : L'année dernière, vous annonciez la formation des jeunes que vous devriez sélectionner dans tous les départements du pays. Où en êtes-vous ?

LO : On avait procédé à un appel à manifestation d'intérêt puis, un recrutement a été fait. La majorité des jeunes que nous avons recrutés sont de Brazzaville, en dehors de quelques-uns venus d'autres localités. Ce sont ces premiers pionniers qui auront la charge de former les autres. Mais on en parle pas pour l'heure, car la formation nécessite des moyens. Il faut savoir que nous bénéficions depuis quelques mois de l'appui technique des Burkinabé grâce à une convention d'une année signée entre les deux pays. Ce contrat arrive bientôt à son terme et je ne sais pas s'il sera renouvelable.

LDB : dans quelle zone vos équipes sont actuellement à pied d'œuvre ?

LO : Pour le moment, nos efforts sont concentrés dans l'arrondissement 6 Talangaï, précisément sur l'avenue « Okemba », puis dans la rue Ndolo sur

la bretelle qui mène vers la 2e sortie nord. On pouvait simultanément intervenir dans plusieurs quartiers en même temps, mais on est limité par les moyens. On a par exemple le plan directeur de Bacongo en notre possession mais on ne peut encore rien faire. En dépit de tout, on a déjà donné une certaine visibilité à la société.

LDB : A quand le tour de Pointe-Noire ?

LO : Nous pouvons bien intervenir dans cette ville sauf que sur le plan logistique cela nécessitera assez de moyens parce qu'il faudra prendre des pavés ici, les transporter de l'autre côté avec les risques de casses. Plus tard, les lignes de production qui sont ici pourront être implantées aussi bien à Pointe-Noire que dans d'autres grandes villes pour nous faciliter le travail. Voilà comment nous envisageons le futur de notre société.

LDB : Votre mot de la fin

LO : Je remercie le gouvernement de m'avoir fait confiance, en me plaçant à la tête d'une telle structure. Malgré la situation économique actuelle, j'ai l'espoir que la société va mieux décoller, je vous donne quelques mois.

Propos recueillis par Lopelle Mboussa Gassia



AVIS DE VACANCE DE POSTE

IMEX Group, recrute pour le compte de ses filiales basées au Congo :

1- Des Comptables :

- Niveau d'étude : BTS minimum en Comptabilité, Gestion financière ou équivalent
Bonne maîtrise de l'outil informatique et des logiciels comptable (Word, Excel, Powerpoint, SAGE, Ciel Compta...).
- Expérience requise : Avoir exercé le métier de comptable ou financier pendant au moins 2 ans. Avoir une bonne maîtrise de la réglementation en la matière. La maîtrise de l'anglais serait un atout majeur.

Noire

Lieu de la fonction : Pointe-

2- Un Assistant Achats et logistique.

- Niveau d'étude : BAC + 2 minimum en Comptabilité, Gestion, Commerce et logistique.
- Expérience requise : Avoir exercé au moins pendant 2 ans en tant que chargé des achats, logistiques, ou équivalent.
Bonne maîtrise de l'outil informatique (Pack office, Powerpoint, logiciels de gestion,...)

Lieu de la fonction : Pointe

Noire

3- Des Informaticiens Administrateur de base de données / Développeur / Webdesigner

- Niveau d'étude : BAC + 2 minimum en Informatique, Technologies - Télécommunications
- Expérience requise : Avoir exercé au minimum 2 ans dans une position similaire. Avoir une bonne maîtrise des applications informatiques (Codage java, SQL, MySQL, Visual basic, Webdesigner, ...). La maîtrise de l'anglais serait un atout majeur.

Lieu de la fonction : Pointe Noire

Date de publication : le vendredi 16 septembre 2016

Date de clôture de l'offre : le mercredi 28 septembre 2016

Candidatures à adresser à la Direction des Ressources Humaines du Groupe IMEX.

Lieu de dépôt des candidatures : PNR : 6^{ème} étage Tour Miroir (Rond-Point Kassai) BP. 885

BZV : 2, Avenue de la liberté, Camp 15 Août, Résidence Les Flamboyants (Face entrée Hôpital Central des Armées), Appartement 101, Immeuble PADUK-A-14, BP : 2793 Brazzaville

Candidatures par mail : imexgrouprecrutement@yangoo.net

ACTION HUMANITAIRE

Deux ONG envisagent d'assister les populations de la Cuvette-Ouest et la Likouala

L'ONG Ali Per Volare et le Rotary Club Brazzaville entament une mission humanitaire du 14 septembre au 04 octobre 2016 dans les départements de la Cuvette-Ouest et la Likouala. L'ouverture de deux forages d'eau et le déparasitage de la population figurent parmi les actions à mener.

Arrivée au Congo-Brazzaville le 11 septembre dernier, la délégation de l'ONG Ali Per Volare en compagnie de quelques membres du Rotary club Brazzaville centre, se sont rendus dans la Cuvette ouest, concernant la première phase de sa mission allant du 14 au 23 septembre prochain. La deuxième mission devant les conduire respectivement à Impfondo, Dongou et Enyellé dans la Likouala, débutera le 26 septembre pour s'achever le 04 octobre.

Plusieurs activités sont prévues au cours de cette mission, notamment l'ouverture de deux forages d'eau potable à Mbomo et à Dongou pour les autochtones et les bantous, par le Rotary club Brazzaville centre, bénéficiaire du soutien de douze (12) clubs Rotary de Sicile en Italie. L'ONG Ali Per Volare poursuivra l'action sa-



Rino Martinez, Christian Bassega et le Pr. Diana Guiseppa (DR)

nitaire entamée depuis plusieurs années par ces deux structures dans la partie septentrionale du pays. Il s'agira particulièrement du déparasitage systématique des populations d'Itoumbi, Mbomo, Kellé dans la Cuvette ouest, et d'Impfondo, Dongou et Enyellé dans la Likouala. Pour cette unième mission au Congo, l'ONG Ali Per Volare a ramené de Palerme le professeur Diana Guiseppa, chirurgien Università Di Palermo Italy (chirurgien de l'université de Palerme en Italie). Il aidera les chirurgiens des hôpitaux d'Itoumbi et d'Impfondo, pour des opérations chirurgicales d'hernies ombilicales. « Cette opération est de très grande importance. J'espère que les autorités administratives aideront les populations à la suivre. Le but est de garder les habitants de ces départements qui souffrent beaucoup,

en bonne santé. Nous avons l'intention de continuer cette opération de coopération internationale avec l'université par exemple. A ce titre, nous avons rencontré le recteur de l'université Marien Ngouabi, le professeur Ibara ainsi que le professeur Nsondé Malanda. Nous avons rencontré aussi les ministres Henri Djombo, Léon Alfred Opimbat et Charles Ngafouomo. Je remercie beaucoup Les Dépêches de Brazzaville pour son accompagnement depuis plusieurs années », a précisé Rino Martinez avant de quitter Brazzaville pour la Cuvette ouest. Rappelons qu'en février 2009, l'ONG Ali Per Volare avait vacciné plus de 300 pygmées vivant dans des zones difficiles d'accès dans l'extrême nord du Congo lors d'une campagne de prévention contre une dizaine de maladies.

Bruno Okokana

RECTIFICATIF

La première pierre des travaux du siège de l'Institut national de la Statistique a été posée, le 14 septembre, à Brazzaville, par la ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Ingrid Olga Ebouka-Babackas. Financé par le budget de l'Etat, ces travaux sont évalués à un coût de 999 263 294 FCFA et non 5 milliards FCFA comme indiqué dans notre article paru, le 15 septembre.

PROJET LISUNGI

65 agents sociaux formés pour la mise à jour de la carte sociale

Organisé, les 16 et 17 septembre à l'aumônerie universitaire de Brazzaville, par l'Institut national de la statistique (INS), cet atelier de formation concerne les agents sociaux des Circonscriptions d'action sociale (CAS) ainsi que les chefs de quartier issus des arrondissements 7 Mfilou, 8 Madibou et 9 Djiri

Animée par le chef de mission à l'INS dans le cadre de l'appui au projet Lisungi, Christophe Massamba, et le coordonnateur de ce projet, Alfred Constant Kiakouama, cette formation permettra aux 65 agents sociaux, une fois répartis sur le terrain, de collecter les données susceptibles à faire l'analyse des besoins sociaux de chaque CAS. Ils ont été notamment formés sur le registre unique d'enregistrement ; les procédures, méthodes, contenus de la carte sociale ; l'utilisation de la fiche de demande d'inscription au registre unique ; la réforme institutionnelle et le registre social.

En effet, cette fiche sera remise à la fin aux agents sociaux pour qu'ils aillent sur le terrain pour identifier les ménages dont la plupart sont connus d'eux-mêmes. « Nous disons que nous sommes répartis sur le terrain pour prendre en compte les autres arrondissements dans le cadre du financement Agence française de développement. Nous sommes donc au début de ce processus qui va nous conduire à disposer de la liste définitive des bénéficiaires aux aides du projet Lisungi », a expliqué Christophe Massamba, précisant que l'INS a besoin de cette liste pour mieux identifier les ménages pauvres qui vont bénéficier des aides du projet Lisungi.

Parfait Wilfried Douniama

PRÉVENTION À LA RADICALISATION JUVÉNILE

520 jeunes amorcent la formation

Le projet de prévention de la jeunesse contre la radicalisation en République du Congo a été officiellement lancé le 16 septembre à Brazzaville. « Il s'agit de former d'une part 400 jeunes à l'entrepreneuriat et 120 autres aux métiers dans différentes filières », a expliqué le coordonnateur du système des Nations unies, représentant résident du Pnud, Anthony Ohemeng-Boamah dont la structure est un partenaire dudit projet avec les gouvernements congolais et japonais.

À la cité Don Bosco, dans le neuvième arrondissement Djiri, filles et garçons sont initiés à la menuiserie-bois, au tournage, à l'électricité bâtiment, la soudure et à la mécanique automobile. « Ce projet novateur s'articule autour d'un mécanisme d'appui à l'éducation et aux initiatives d'employabilité. (...) C'est le défi d'accompagner la jeunesse congolaise vers les métiers valorisants, vers l'emploi et donc vers l'autonomie », a déclaré la ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Hermella Destinée Doukaga, qui a officiellement ouvert cette série de formations des jeunes visant à les rendre autonomes, les faire participer au développement du pays, les détourner de la radicalisation, en présence notamment du ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Anatole Collinet Makosso.

Par ailleurs, selon le représentant résident du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), Anthony Ohemeng-Boamah, ce projet est une réponse adaptée pour aider la jeunesse



Sonia Soumou s'exprimant au nom des jeunes en formation. Crédit photo Adiac

congolaise à plus d'un titre. Pour être plus explicite, dans son mot de circonstance, il a rappelé une des exhortations du Conseil de sécurité de l'ONU à l'endroit des gouvernements. « Agir en faveur d'une éducation pour la paix qui donne aux jeunes les moyens de participer de façon constructive à la vie de la société civile... », a-t-il souligné tout en rappelant aux jeunes bénéficiaires de la formation qu'ils ne peuvent pas avoir un emploi durable et décent sans qualification.

Sonia Soumou une des filles concernées par la formation a bien saisi le message. S'exprimant, en effet, au nom de tous les jeunes présents au site de la Cité Don Bosco, elle a salué la politique du gouvernement congolais de réorienter la formation des jeunes du pays en direction de la formation professionnelle qualifiante. « Ce jour n'est pas comme les autres. C'est un jour dont nous, bénéficiaires directs de ce projet de formation, nous souviendrons longtemps et auquel

nous penserons certainement toute notre vie. Il marque en effet le début d'une grande période de notre destinée puisque nous allons apprendre un métier et nous donner ainsi les moyens de prendre notre vie en main pour des lendemains meilleurs », a fait savoir la jeune participante à la formation. Après la cérémonie du lancement officiel de ce projet, la ministre de la Jeunesse et l'Éducation civique a fait la ronde des sites dans lesquels ces jeunes sont en formation. A Ouenzé, dans le cinquième arrondissement, au Forum des Jeunes Entrepreneurs où plusieurs bénéficiaires du projet sont formés à l'entrepreneuriat puis à Bacongo dans le deuxième arrondissement. Des messages d'encouragement et de prise de conscience ont ponctué l'adresse de la ministre aux jeunes. Cette formation est gratuite et ne dure que 3 mois.

En rappel, ce projet a été rendu possible non pas seulement par l'implication du Congo et du Pnud mais aussi et surtout grâce à la participation du gouvernement japonais qui a investi 500 millions de FCFA. Ce qui a d'ailleurs justifié la présence de la deuxième secrétaire de l'ambassade du Japon pour les deux Congo, Kumiko Kobayashi qui a effectué le déplacement de Kinshasa, à la cérémonie de lancement. La ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique a lancé un appel à d'autres partenaires qui veulent se joindre à eux pour l'aboutissement de cette œuvre de prise en main de la jeunesse congolaise, avenir de la nation.

Rominique Nerplat Makaya

Peinture complète sur
tous types de véhicule
du 05 Juillet au 05 Octobre 2016

OFFRE PROMOTIONNELLE

Votre voiture mérite
la plus belle des robes !

4X4
590 000 FCFA
TTC

BERLINE
490 000 FCFA
TTC

* Hors carrosserie et Pièces de rechange



CFAO MOTORS CONGO

POINTE-NOIRE
📍 :13 Rue Côte Matève
☎ :+242 05 550 6363
☎ :+242 05 313 2997

BRAZZAVILLE
📍 :Bld Denis Sassou Nguesso
☎ :+242 06 938 7898
☎ :+242 05 313 2998

NO N A LA
CONTREFAÇON

NEXA AUTOCOLOR

COOPÉRATION

Le Venezuela réitère son soutien à l'école congolaise

Reçu en audience, le 15 septembre, par le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, l'ambassadeur de la République bolivarienne de Venezuela au Congo, Norma Borges Rengifo, a annoncé la poursuite du soutien de son pays à l'école congolaise

Présente dans dix-huit pays africains, la République du Venezuela développe un projet intitulé : « Parrainer une école en Afrique ». Ainsi, pour la poursuite de ses efforts au Congo, son ambassadeur en poste à Brazzaville a annoncé la réunion

de la commission technique devant statuer sur les projets à mener. « La commission technique doit d'abord se réunir, et ensemble regarder ce qu'il faut retenir. Mais ce qui est vrai, il y a quelque chose de concret, il s'agit de la poursuite des cours

d'espagnol gratuit dispensés à l'ambassade du Venezuela au Congo. Nous allons aussi continuer de mettre à la disposition des écoliers congolais ou dans des familles démunies, des kits scolaires (cahiers, stylos, crayons...) » a indiqué Norma Borges à sa sortie d'audience, précisant que les kits scolaires seront donnés en fonction du nombre d'élèves par établissement.

La diplomate vénézuélienne entend également poursuivre le programme de réhabilitation des établissements scolaires amorcé par le prédécesseur de Collinet Makosso. « Ce programme ne s'est pas arrêté, il continue parce que l'année passée nous avons eu à évaluer les établissements que nous devons réhabiliter. Nous attendons que les moyens soient mis à notre disposition pour pouvoir le faire, et nous sommes certains que d'ici peu, nous passerons à la phase de réhabilitation de ces écoles », a assuré l'ambassadeur du Venezuela au Congo, souhaitant plein succès dans ses nouvelles fonctions au ministre en charge des questions de l'Enseignement primaire.

Parfait Wilfried Douniama

EXERCICE ILLÉGAL DES MÉTIERS DE LA SANTÉ

Le Pr Zhou et Daniel Kaya-Kaya entre les mains de la Gendarmerie

Lors du lancement de l'opération de fermeture des centres médicaux illégaux, le 13 du mois en cours, la structure sanitaire du Pr Zhou a été une des cibles parce que ne répondant pas aux normes d'exercice des métiers de la médecine au Congo.

Un délai de 72 heures lui avait été accordé afin de se conformer à la décision de l'Etat. Malheureusement quelques jours après, les services de contrôle s'y sont retournés et l'ont trouvé en train d'exercer librement comme si de rien n'était. Ainsi, il a été arrêté avec Daniel Kaya-Kaya le promoteur de la clinique. « Nous sommes dans une approche de rupture. Et il n'est pas normal que ces individus qui n'ont aucun diplôme de santé s'érigent en promoteurs de services de santé et recrutent des étrangers qui ne sont pas médecins et n'ont pas d'autorisation d'exercer au Congo. C'est le cas de monsieur Kaya-Kaya qui se fait prévaloir de membre de comité central d'un parti ; d'ancien maire de Nkayi et qui, depuis des années, a fait venir des étrangers qui ne sont pas médecins et qui se livrent à des actes spécialisés d'urologie dans une clinique appelée Professeur Zhou, où chaque acte est payé à 1 million de FCFA », a expliqué l'inspecteur général de la santé, le Pr Richard Bileckot.

Pour ce dernier, le fait que le nommé Pr Zhou ait continué à exercer en bravant la décision de l'Etat parce que protégé par Daniel Kaya-Kaya est une preuve d'indiscipline notoire. « Monsieur Kaya-Kaya, qui fait intervenir des hommes prétendument haut placés, s'est permis d'arracher la notification et la décision de fermeture et refuse d'obtempérer », a expliqué l'inspecteur de la Santé, soulignant qu'il y a, selon lui, une mise en danger de la santé d'autrui. Pour lutter contre les antivaleurs, a-t-il, poursuivi, il faut convertir ceux qui résistent et punir conformément à la loi ceux qui ne veulent pas se conformer. Ainsi, le Pr Zhou et son mentor Daniel Kaya-Kaya sont à la disposition des services de la gendarmerie qui font parties de la plate-forme de la commission de contrôle de l'Etat sur le dossier de la fermeture des centres médicaux illégaux sur toute l'étendue du territoire national. Après audition, ils seront présentés au procureur de la République.

Rominique Nerplat Makaya



Norma Borges et Anatole Collinet Makosso

Le conseil départemental et municipal de Pointe-Noire entame les travaux de sa 6^e session ordinaire

Les travaux de cette 6^e session ordinaire dite administrative ont été lancés le 14 août par Roland Bouiti Viaudo, président du conseil départemental et municipal, député maire de la ville. Ils vont se poursuivre jusqu'au 23 août.

Durant 10 jours, les élus locaux vont plancher sur 16 points qui ont présentés par le docteur Fulgence Ibombo Gakosso, premier secrétaire du conseil. Il s'agit notamment : l'examen et l'adoption du projet de délibération modifiant et complétant la libération n° 06/72 du 11 janvier 1973 portant création d'une taxe sur la délivrance du duplicata du permis d'occuper ; l'examen et l'adoption des projets de délibération relative à l'actualisation des textes portant tarifs d'établissement des permis de construire dans le département de Pointe-Noire, sur la création d'une taxe sur la délivrance du duplicata du permis d'occuper et sur le relèvement de la taxe foncière ; la présentation des travaux d'élaboration du schéma directeur de Pointe-Noire par le cabinet Keios.

Au programme des travaux de la session figurent aussi les points sur l'examen et l'adoption du projet de délibération sur le transfert des crédits de chapitre à chapitre, à l'intérieur du budget du conseil exercice 2016 et sur la délibération portant jumelage des villes de Pointe-Noire et de Sazhou



(Chine). Parlant de ce jumelage, Roland Bouiti Viaudo a indiqué dans son mot qu'il s'agit d'une délibération consolidant le protocole de coopération qu'il a signé le 5 juillet dernier au grand palais du peuple, en présence des présidents Denis Sassou Nguesso de la République du Congo et Xi Jinping de la République populaire de Chine. S'agissant de l'optimisation des recettes, le président du conseil a indiqué que des efforts sont déployés au travers la commission de maximisation des recettes et des services en charge du recouvrement. Et selon lui, les résultats obtenus sont encourageants mais ne permettent pas de couvrir les charges suscitées par les besoins des populations. Pour ce qui est des dépenses, il a indiqué qu'elles sont engagées que sur la base de la trésorerie disponible.

Roland Bouiti Viaudo a rappelé en amont la conjoncture économique actuelle caractérisée par la chute du prix du baril de pétrole qui a affecté le niveau général de la consommation et

de l'investissement et de l'épargne, et occasionné la baisse vertigineuse des activités, la réduction des effectifs dans certaines entreprises et partant, le chômage d'un grand nombre de nos concitoyens. « Or, il nous faut dans le même temps à l'échelon local maintenir sinon améliorer nos prestations et la productivité des services communaux. Dès lors la mobilisation optimale de nos recettes et l'affectation rationnelle des dépenses constituent la seule issue satisfaisant à la situation budgétaire d'aujourd'hui », a signalé le président du conseil.

Pour lui, cette crise qui a réduit la marge de manœuvre de la municipalité ne doit pas être prise comme un facteur de découragement mais plutôt comme un challenge qu'il importe de remporter : « C'est pourquoi au lieu de se répandre en plaintes diverses sur cette crise au point d'en faire un alibi, il nous faut l'intégrer dans une stratégie de réplique, elle-même contenue dans un ambitieux plan d'action » a-t-il



estimé soulignant : « C'est toute la signification des travaux lancés sur le territoire de la ville parce que nous sommes animés de la conviction que les équipements collectifs en cours de création sont des générateurs de croissance et que la relance de l'économie passe par la propension et la capacité des pouvoirs publics à investir dans les grands travaux d'intérêts général ».

Et s'agissant de ces travaux, le conseil prévoit une visite des chantiers en marge de cette session dont les plénières porteront aussi sur les communications des directeurs départementaux de la SNDE sur la desserte en eau dans la ville et des directeurs départementaux de l'enseignement primaire et secondaire et de l'enseignement technique sur la rentrée scolaire 2016-2017.

Notons que cette session du conseil intervient un mois après la célébration du 56^e anniversaire de l'indépendance du pays à Madingou chef-lieu de la Lékoumou. Une occasion de rassemblement et de fusion dont le mérite revient d'après Roland Bouiti Viaudo, « au président de la République qui œuvre inlassablement pour l'encrage de la démocratie dans le pays et la construction d'une nation forte, solidaire et prospères. »

Evoquant le processus de municipalisation accélérée dont le premier cycle qui été bouclé a permis de doter le pays d'un grand nombre d'infrastructures de base, il a émis le souhait que Pointe-Noire soit la candidate première du second cycle de cette municipalisation accélérée.



LE RESEAU DES SMARTPHONES

PROMO RENTRÉE SCOLAIRE

Les gagnants de la première semaine

Numéros de Téléphones	Gains	Numéros de Téléphones	Gains	Numéros de Téléphones	Gains
242040487320	25 000 FCFA	242055485452	30 000 FCFA	242055546026	50 000 FCFA
242053172126	25 000 FCFA	242040534151	30 000 FCFA	242053190484	50 000 FCFA
242055104493	25 000 FCFA	242050008313	30 000 FCFA	242040182305	50 000 FCFA
242053795758	25 000 FCFA	242040448466	30 000 FCFA	242040201838	50 000 FCFA
242044109331	25 000 FCFA	242044604669	30 000 FCFA	242055067018	50 000 FCFA
242044080281	25 000 FCFA	242055010203	30 000 FCFA	242044409647	50 000 FCFA
242050005755	25 000 FCFA	242055918890	30 000 FCFA	242055015309	50 000 FCFA
242053345988	25 000 FCFA	242044172317	30 000 FCFA	242044276941	50 000 FCFA
242055282971	25 000 FCFA	242040914728	30 000 FCFA	242044402553	50 000 FCFA
242053688461	25 000 FCFA	242044487958	30 000 FCFA	242056379754	50 000 FCFA
242053023724	25 000 FCFA	242050846723	30 000 FCFA	242055653975	50 000 FCFA
242055222754	25 000 FCFA	242040235340	30 000 FCFA	242044170871	50 000 FCFA
242053790908	25 000 FCFA	242053206156	30 000 FCFA	242053149533	75 000 FCFA
242044599242	25 000 FCFA	242055837472	30 000 FCFA	242044555339	75 000 FCFA
242053753928	25 000 FCFA	242041002932	30 000 FCFA	242055926921	75 000 FCFA
242050268345	25 000 FCFA	242055084464	30 000 FCFA	242056374911	75 000 FCFA
242044623079	25 000 FCFA	242056242035	30 000 FCFA	242053574499	75 000 FCFA
242044556173	25 000 FCFA	242040231035	30 000 FCFA	242040814992	75 000 FCFA
242040231592	25 000 FCFA	242050364616	30 000 FCFA	242055532141	75 000 FCFA
242044782869	25 000 FCFA	242050297295	30 000 FCFA	242044487899	75 000 FCFA
242044785532	25 000 FCFA	242041016462	30 000 FCFA	242055521148	500 000 FCFA
242044194243	25 000 FCFA	242040459946	50 000 FCFA	242044030078	Gain Smartphone
242053854132	25 000 FCFA	242053544972	50 000 FCFA	242055478682	Gain Smartphone
242050739649	25 000 FCFA	242044538453	50 000 FCFA	242053679583	Gain Smartphone
242055701071	25 000 FCFA	242040919234	50 000 FCFA	242040522276	Gain Smartphone
242044144280	25 000 FCFA	242053764702	50 000 FCFA	242040256516	Gain Smartphone
242055866906	30 000 FCFA	242044651756	50 000 FCFA	242053536703	Gain Smartphone
242053603686	30 000 FCFA	242055057725	50 000 FCFA		
242050360280	30 000 FCFA	242044102863	50 000 FCFA		
242041036632	30 000 FCFA	242050233059	50 000 FCFA		
242044903031	30 000 FCFA	242053069568	50 000 FCFA		
242055253801	30 000 FCFA	242053844236	50 000 FCFA		
242044150642	30 000 FCFA	242053851881	50 000 FCFA		
242044596319	30 000 FCFA	242044470662	50 000 FCFA		

AFRIQUE

Inquiétude sur le financement du fonds spécial, et dénonciation du modèle financier des ODD

Une étude des eurodéputés fait état d'une faible contribution de l'Union européenne (UE) au fonds d'affectation spécialisée, et une autre réalisée par l'ONG Oxfam dénonce le modèle financier des Objectifs de développement durable (ODD).

Les Etats membres de l'UE contribuent faiblement au fonds d'affectation spéciale destiné à l'Afrique, a indiqué le Parlement européen. D'un montant de 1,8 milliard d'euros, ce fonds est censé répondre aux défis de développement des pays d'origine des migrants, principalement les régions du Sahel, du lac Tchad de la Corne de l'Afrique et du Nord du continent.

Faute de financements suffisants, ce fonds fiduciaire peine à tenir ses promesses, d'après le constat des eurodéputés. Depuis le sommet de la Valette sur les migrations, les contributions sont restées faibles, et « sont loin d'atteindre l'engagement officiel, totalisant seulement 81,71 millions d'euros en 2016 », selon un rapport.

En plus de la faible contribution des Etats, c'est la Commission européenne qui utilise les crédits du fonds européen de développement (FED). Ce qui aurait « une incidence sur les pays africains bénéficiaires d'une aide, mais qui ne sont pas couvertes par le fonds d'affectation », précise les eurodéputés.

Le président du principal groupe politique au Parlement a regretté que « les dirigeants des pays européens passent leur temps

à dire qu'il faut répondre aux problèmes dans les pays d'origine des migrants puis ils coupent l'aide au développement ».

Une autre étude, de l'ONG Oxfam a dénoncé le modèle financier des ODD. Intitulé « Responsabilité et propriété : le rôle de l'aide dans le monde après 2015 », dénonce l'utilisation à outrance du secteur privé pour tirer profit de l'aide de l'Etat. Plus de 87 milliards d'euros ont été distribués dans le monde en 2013 pour contribuer à la rentabilisation des investissements privés dans les pays en développement, selon l'Ocde.

Oxfam cite l'exemple du Libéria. Le pays a annoncé récemment que toutes les écoles primaires seraient sous la responsabilité d'une entreprise privée avec le soutien financier des donateurs, malgré « les objections des spécialistes et des organisations de la société civile, notamment les professeurs fonctionnaires [...] Reste à savoir quel sera le rôle des institutions publiques dans la surveillance et la responsabilité de ces arrangements, en particulier à l'échelle locale », selon Oxfam.

Selon le rapport, « le mélange de l'aide publique aux finances privées complique le suivi et

l'évaluation des répercussions » des dons. L'étude dénonce aussi le détournement de l'aide publique au développement (APD) pour encourager des entreprises originaires des pays donateurs et aux résultats contestables, aux dépens de l'aide qui pourrait être mieux dépensée dans les pays en développement.

En d'autres termes, les entreprises privées ne sont pas intéressées par les pays les plus pauvres, ou n'y font pas assez profit, ajoute l'ONG. Adoptés en 2015 pour remplacer les objectifs du millénaire pour le développement (OMD), les 17 ODD se concentrent sur l'éducation et la prévention des maladies souffrant par exemple du paludisme.

« Le détournement fréquent de fonds d'aide pour les pays donateurs, des questions de sécurité et le secteur privé ternit la crédibilité politique des donateurs et leurs efforts fournis pour les ODD », indique Oxfam.

Le rapport infirme l'idée selon laquelle la croissance économique à elle seule suffira pour atteindre ces objectifs, en raison du piège des inégalités qui ralentissent la réduction de la pauvreté. « Les gouvernements ont la responsabilité fondamentale de faire les investissements nécessaires pour que les citoyens atteignent les ODD et ne laissent personne à la traîne, rappelle l'organisation. Les progrès seront certainement plus durables si les populations pauvres et les gou-

vernements peuvent prendre leurs propres décisions sur la répartition de l'aide au développement et quand les gouvernements peuvent être tenus pour responsables ».

Les 17 ODD

- 1.Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde;
- 2.Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable;
- 3.Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges;
- 4.Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie;
- 5.Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles;
- 6.Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau;
- 7.Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable;
- 8.Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous;
- 9.Mettre en place une infrastruc-

ture résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation;

- 10.Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein;
- 11.Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables;
- 12.Instaurer des modes de consommation et de production soutenables;
- 13.Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions;
- 14.Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable;
15. Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité;
16. Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes;
- 17.Revitaliser le partenariat mondial au service du développement soutenable et renforcer les moyens de ce partenariat.

Noël Ndong




APPEL À CONTRIBUTION

POUR LA CONSTRUCTION DE L'ÉGLISE IMPACT CENTRE CHRÉTIEN (ICC) DE BRAZZAVILLE

Avez-vous déjà expérimenté un bienfait de la part de Dieu ? Désirez-vous soutenir l'expansion de l'Évangile de Jésus-Christ ?

Rejoignez-nous dans le projet « **les Piliers du Royaume** » et bâtissons ensemble le nouveau temple de l'église Impact Centre Chrétien de Brazzaville.

Vous pouvez, dès à présent, nous faire parvenir, en une ou plusieurs fois, votre contribution financière et/ou matérielle pour construire ce temple d'une capacité de plus de 2500 places avec en plus des salles annexes polyvalentes destinées, entre autres, à des formations pluridisciplinaires ainsi que des espaces dédiés aux jeunes et aux enfants.

Moyens de paiement

Vous pouvez nous faire parvenir votre contribution en espèces par :

- Chèque à l'ordre de **Impact Centre Chrétien**.
- Virement bancaire sur notre compte ECOBANK dont voici les coordonnées

BANQUE	CODE BANQUE	GUICHET	N° COMPTE	CLE RIB
ECOBANK	30014	00001	01404655801	30

- Transfert d'argent via Western Union, MoneyGram, Charden Farel, Mawéné etc.
- Airtel Money en composant *128*100*Montant*Code pin personnalisé#Ok.
- MTN Mobile Money en composant *105# Ok, puis suivez les instructions.

Nous comptons sur le concours de tous pour la réalisation de ce projet.

Description de la nouvelle église ICC Brazzaville

- Un auditorium principal d'une capacité de plus de 2500 places
- Un auditorium annexe d'une capacité de 500 places
- Deux bâtiments annexes contenant 18 salles polyvalentes
- Un parking de plus de 200 places
- Une cafétéria
- Une librairie et une bibliothèque
- Des espaces verts
- Un espace récréatif pour enfants

Ne laissez pas l'histoire s'écrire sans vous ! Semez abondamment dans le Royaume de Dieu et récoltez toutes sortes de grâces et de bénédictions.

Exode 25 : 2-3, 8

«² parle aux enfants d'Israël. Qu'ils m'apportent une offrande ; vous la recevrez pour moi de tout homme qui la fera de bon cœur. ³ Voici ce que vous recevrez d'eux en offrande : de l'or, de l'Argent et de l'airain ;...
⁸ Ils me feront un sanctuaire, et j'habiterai au milieu d'eux »

Contacts
Tél: (+242) 06 850 0555 / 05 050 1515
Adresse : 1 rue Dzabana Jadot, diata. Derrière le Stade MASSAMBA DÉBAT

✉ : info@lespiliersduroyaume.org
 f : Les Piliers du Royaume

www.lespiliersduroyaume.org

IN MEMORIAM

12 septembre 2006- 12 septembre 2016

Voici dix ans que le colonel Adolphe Okouéré nous a quittés. En ce jour d'anniversaire de son rappel à Dieu, sa femme, ses enfants et sa famille prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui. Que le Dieu Tout-Puissant lui accorde le repos éternel dans la paix du Seigneur.



16 septembre 2015 – 16 septembre 2016

Il ya un (1) an de cela que Patric Bertrand Maboueta-Ntembé a été rappeler à Dieu. A l'occasion de ce triste anniversaire Edouard Maboueta-Ntembé, la famille Maboueta, la famille Nkabi remercient les parents, les amis et connaissances qui les avaient soutenues lors de la dure épreuve de sa disparition le 16 septembre 2015 qu'ils trouvent ici nos sincères remerciement. Une gerbe de fleur sera déposée à sa tombe et une messe organisée à sa mémoire.



Charlem Léa Legnoki, les familles Legnoki, Ngambomi et Ekouya ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances ainsi qu'aux étudiants de l'ENS à Brazzaville, le décès de leur fils, neveu et petit-fils, Tresor Charmant Legnoki, survenu le 15 septembre à 3 heures du matin des suites d'une courte maladie. La veillée mortuaire se tient à Talangai vers la rivière Tsiémé. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

FOIRE DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2016-2017

La deuxième édition de la foire de la rentrée est lancée. Soyez la bienvenue aux points de collecte !!!
 Activités : Achat des livres neufs et usagers-Vente des livres et des fournitures scolaires-Echange de livres et des fournitures scolaires-Don des livres et fournitures scolaires-Promotion des valises et sacs de classe-Conseil d'orientation scolaire et universitaire.
 Où ? Stand 3 CO.T.E sur l'avenue de la paix croisement rue Makoko et avenue de la Paix. Précisément devant la poste de Mougali.

Attention : De nombreux lots à gagner pour tout achat supérieur à 10 000 FCFA.
 Contact : 06 652 56 96 / 04 006 84 95 Email : prosperfreelance@yahoo.com
 Stand 3 CO.T.E sur l'avenue de la paix croisement rue Makoko et avenue de la Paix Précisément devant la Banque postale.

NB : Venez bénéficier des bons prix et des marchandises de qualité.

REGI-BTP

Bâtiment travaux publics, entretien nettoyage des bureaux, formation des conducteurs d'engins, formation des agents d'entretien et nettoyage, terrassement général, local et de masse.

Adresse : AV. Cités des 17 Moukondo B/ville
 Tel : 06 671 55 63 / 01 971 55 63
 Email : regibtp@gmail.com
 RCCM : 15A20018
 NIU : P201511000299



Avis de recrutement

Dans le but d'étendre et redynamiser son réseau de distribution, le quotidien "Les Dépêches de Brazzaville" portent à la connaissance du public brazzavillois qu'il recrute des revendeurs pour étoffer sa force de vente.

Toute personne intéressée est priée de se rapprocher de nos bureaux ou de nous contacter au : 06 800 76 36 / 05 595 34 94.

Réception :

- Lundi
 - Mercredi
 - Vendredi
- } 10h00-12h00 / 15h00-17h00

.....

NÉCROLOGIE

Messieurs Wabout Jocelyn Francis, Lebaly Émile et Dilantsi Antoine Geismar ont le regret d'annoncer aux



parents, amis et connaissances le décès inopiné de leur mère et soeur Mpoukémé Yvonne, survenu le 12 septembre 2016, à Brazzaville. La veillée se tient au 25, rue Moukilanzouli, quartier Lycée Thomas Sankara. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

La veuve Malonga née Oumba Françoise et les enfants Malonga annoncent aux parents, amis et



connaissances le décès de leur mari et père, Malonga Albert dit Rolgat, survenu le samedi 10 septembre 2016 à Brazzaville. La veillée est située au n°508, rue Louémé au Plateau des 15 ans à côté de l'église Mayangu. L'inhumation a lieu le mardi 20 septembre 2016 au cimetière familial à Makana II.

VENTE

Parcelle à vendre avec Maison au marché de Ouenzé.

Prix 130 millions

Superficie : 400 m²

Tél. : 05 525 13 35 / 06 651 36 53

LITTÉRATURE

Octavin Benoit Bozome-Messong publie « La vie politique dans la Sangha de 1952 à nos jours ... »

Imprimé par Ok Copy, cet ouvrage de 20 pages, constitué de plusieurs sous titres retrace la vie politique du département dont l'auteur est originaire, des expériences de démocratie monopartite de 1964 à 1990, du Parti congolais du travail (PCT) de 1969 à 1990, ainsi que du Forum national pour l'unité et la reconstruction du Congo de 1998.

L'auteur avait bien voulu publier cet essai à l'occasion de la fête de l'indépendance du Congo, célébrée le 15 août 2015 à Ouessou afin d'apporter sa modeste contribution à ce grand événement historique. Pour des raisons indépendantes de sa volonté, il a dû y renoncer. Toutefois l'actualité demeurant, parce que pense-t-il le terrain politique de la Sangha n'est pas encore balisé, il va falloir s'y atteler, changer les comportements, si la Sangha veut s'inscrire dans la logique de la politique nationale et partant celle de la mondialisation.

Dans cet essai, Octavin Benoit Bozome-Messong a effleuré un problème qui alimente toutes les conversations politiques : le conflit supposé ou réel des bakouélés et les Dziems. Ce débat qui empoisonne le climat politique du département de la Sangha est loin d'être résolu. Pour l'auteur, les fils de la Sangha doivent s'armer, dénoncer, et avoir le courage

de lutter contre cette contre-performance. Il ne s'agira pas d'un tribunal ou de mettre quiconque sur le banc des accusés. Il ne s'agira pas non plus de remuer le couteau dans la plaie, mais plutôt de mettre ce débat sur la place publique, d'analyser les faits et les causes afin de tirer toutes les conséquences et trancher en définitive.

Pour Octavin Benoit Bozome-Messong, le département de la Sangha a trop souffert de cette érosion politique au point de prêter le flanc à tous les ennemis de ce département. L'histoire dit-il, enseigne que là où il y a des conflits ou des guerres, on finit par les régler par le dialogue, les pourparlers, et des négociations de manière à trouver des solutions durables.

C'est pour cette raison qu'il suggère des rencontres, pour déceler les mauvais jetons, auteurs des troubles, qui ont maille à partir avec la politique du département, et qui de plus



Octavin Benoit Bozome-Messong

en plus ne jouissent pas de la confiance des populations de la Sangha. Vus sous cet angle, les cadres de la sangha feraient œuvre utile à la jeunesse et aux générations futures qui n'aspirent qu'à un département apaisé et uni.

En somme, pour l'auteur, la politique dans la Sangha reste un vaste chantier à assainir. Mais elle doit cesser d'être un ventre mou et le levier florissant des non-originaires comme par le passé. La ville de Ouessou est cosmopolite, c'est une nouvelle dimension dont il faut tenir

compte. C'est une bonne chose que de vivre ensemble, mais il faut créer des passerelles entre les communautés, pour éviter toutes frustrations et le repli identitaire. La politique se définissant comme la gestion de la cité, à ce titre il n'y a pas de place à l'orgueil, à l'exclusion, à la médisance, à la calomnie et à l'intrigue. Dans la Sangha nul n'a le monopole de l'éthnie. D'où son invite à tout un chacun de se conformer au retour de l'éthique et aux sources ancestrales.

Où est situé le département de la Sangha ?

Le département de la Sangha est situé au nord du Congo. Elle est limitée au nord-est par la République centrafricaine, au nord-ouest par la République du Cameroun et la République du Gabon, au sud par les départements de la Cuvette et de la Cuvette-ouest. La Sangha compte 12.000 habitants repartis sur une superficie de 12.266km². Elle a cinq districts que sont : Souanké, Sembé, Ng-bala, Mokeko et Picounda et 3 communes rurales.

Qui est l'auteur ?

Octavin Benoit Bozome-Messong, ingénieur hors classe, des travaux de l'information à la retraite, est né le 25 décembre 1953 à Ebalab dans le district de Souanké, département de la Sangha. Ancien directeur général de l'Agence congolaise d'information (ACI), président de la Fédération syndicale des travailleurs de la communication (Fesytrac), il est actuellement conseiller technique au comité de suivi, une institution proche de la présidence de la République.

Bruno Okokana

Sur les traces de Pierre SAVORGNAN de BRAZZA

CASTING

Grande Soirée

Le 23 Septembre

À 20h

Entrée 10 000 Fefa

Infoline : 05 050 60 60

Au Radisson BLU M'BAMOU PALACE HOTEL BRAZZAVILLE

Une coupe de Champagne offerte

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

L'Afrique du Sud accueille la COP 17 de la Cites

Pour ces assises attendues du 24 septembre au 5 octobre, le Fonds mondial pour la nature (WWF) demande instamment aux gouvernements de reconnaître la gravité de la criminalité faunique et de prendre des mesures énergiques.

La dix-septième conférence des parties (COP17) de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (Cites) se tient à Johannesburg, en Afrique du Sud, du 24 septembre au 5 octobre 2016. Ce sera la quatrième réunion de la conférence des parties à la Cites organisée sur le continent africain depuis l'entrée en vigueur de ladite convention, le 1er juillet 1975, mais la première depuis 2000.

Pour le WWF, l'une des plus grandes organisations de conservation dans le monde et très active dans la Cites depuis l'entrée en vigueur du traité en 1975 et assistant aux réunions de la Cites, cette occasion devra permettre une application plus stricte du

traité au profit de la conservation de la faune. « Cette année, le WWF demande instamment aux gouvernements de reconnaître la gravité de la criminalité faunique et de prendre des mesures énergiques », a souligné en substance cette organisation dans une note relative à ces assises.

Une coopération internationale pour préserver certaines espèces La Cites ou la Convention de Washington, note le WWF, est un accord international entre États. Elle a pour but de veiller à ce que le commerce international des spécimens d'animaux et de plantes sauvages ne menace pas la survie des espèces auxquelles ils appartiennent. Étant donné que le commerce des plantes et des animaux sauvages dépasse le cadre national, souligne l'organisation internationale, sa réglementation nécessite la coopération internationale pour préserver certaines espèces de la surexploitation. « La Cites a été conçue dans cet esprit de coopération. Aujourd'hui, elle confère une protection (à des



Une affiche WWF sur les animaux protégés en RDC. Photo Adiac

degrés divers) à plus de 35.000 espèces sauvages, qu'elles apparaissent dans le commerce sous forme de plantes ou d'animaux vivants, de manteaux de fourrure ou d'herbes séchées », explique le WWF.

À en croire le WWF, la Cites qui compte actuellement 183 parties est contraignante, autrement dit les parties (les États qui acceptent d'être liés par la Convention) sont tenues de l'appliquer. Cependant, a souligné l'organisation, elle ne tient pas lieu de loi nationale, c'est plutôt un cadre que chaque partie doit respecter,

et pour cela, adopter une législation garantissant le respect de la Convention au niveau national.

La Cites contrôle et réglemente le commerce international des spécimens des espèces inscrites à ses annexes. Selon cette logique, toute importation, exportation, réexportation (exportation d'un spécimen importé) ou introduction en provenance de la mer de spécimens des espèces couvertes par la Convention doit être autorisée dans le cadre d'un système de permis. Chaque partie à la Convention est appelée à désigner au moins un organe de gestion chargé d'administrer le

système de permis et au moins une autorité scientifique qui lui donne son avis sur les effets du commerce sur les espèces.

Les espèces couvertes par la Cites sont inscrites dans les trois annexes de la Convention selon le degré de protection dont elles ont besoin. L'Annexe I comprend toutes les espèces menacées d'extinction. Le commerce de leurs spécimens n'est autorisé que dans des conditions exceptionnelles. L'Annexe II comprend toutes les espèces qui ne sont pas nécessairement menacées d'extinction mais dont le commerce des spécimens doit être réglementé pour éviter une exploitation incompatible avec leur survie. Alors que l'Annexe III comprend toutes les espèces protégées dans un pays qui a demandé aux autres parties à la Cites leur assistance pour en contrôler le commerce. La procédure à suivre pour procéder à des changements dans l'Annexe III est distincte de celle pour les Annexes I et II. Car chaque partie est habilitée à y apporter unilatéralement des amendements.

Lucien Dianzenza

DIPLOMATIE

Emmanuele Farruggia, nouvel ambassadeur d'Italie à Kinshasa

Du frémissement dans la diplomatie italienne en direction de la République démocratique du Congo. Au Vatican aussi on parlerait de ce pays.

Le gouvernement congolais a donné son agrément à l'affectation à Kinshasa d'Emmanuele Farruggia comme nouvel ambassadeur d'Italie. Bolognais âgé de 53 ans, le représentant de l'Italie au Congo est un diplomate de carrière dont ce sera toutefois le premier contact avec l'Afrique. Son doctorat en sciences politiques d'une université de Florence en poche, M. Farruggia est entré à la Farnesina, le ministère italien des Affaires étrangères.

Il a fait l'essentiel de sa carrière sur des dossiers de défense, son premier poste ayant d'ailleurs été à la direction des Affaires générales de l'Otan. Pendant cinq ans, de 1992 à 1997, il œuvre comme chargé de processus de paix à l'ambassade italienne en Israël. Puis pendant deux ans, de 1997 à 1999, c'est l'immersion dans le monde de la francophonie, au consulat italien de Toulouse (France). Il revient ensuite à Rome, à son ministère de tutelle, où il est chargé du département Méditerranée et Moyen-Orient avant de prendre celui du service presse.

L'année 2003 le voit renouer avec les questions de défense, étant affecté à Vienne (Autriche) comme conseiller politique et militaire à la légation italienne à l'OSCE, l'Organisation pour la coopération et la sécurité en Europe. Nouveau retour de deux ans au ministère, à Rome, puis en 2006 retour à la légation de Vienne et de nouveau à Rome, en 2007 pour diriger jusqu'en 2009 la 5e Section de la direction générale des affaires politiques multilatérales et des droits de l'homme.

À partir de 2013, M. Farruggia s'occupait de questions de défense et d'armes chimiques au sein de la Farnesina. L'arrivée de l'ambassadeur à Kinshasa coïncide avec la rumeur d'une visite prochaine du président Joseph Kabila à Rome, avec une rencontre avec le pape François, au Vatican.

La presse italienne a affirmé samedi que le président souhaiterait venir expliquer au Saint-Père la situation exacte de son pays, alors que l'Église locale se montre réticente à le voir passer outre les délais impartis à son mandat constitutionnel.

Lucien Mpama

SANTÉ

Le respect des mesures d'hygiène pour se protéger contre le choléra

Le choléra est une maladie dite des mains sales due à l'ingestion d'aliments ou d'eau contaminés par le bacille *Vibrio cholerae*, agent causal du choléra. Depuis quelques semaines, cette maladie qui fait déjà des décès est signalée à Kinshasa dans la commune de Limete au quartier Kingabwa à Pakadjuma.

Pour empêcher la propagation du choléra dans les 24 communes de la ville de Kinshasa, le ministère de la Santé publique insiste dans un document sur des mesures préventives qui passent par l'observance des règles élémentaires d'hygiène. Parmi les mesures, indique l'Agence congolaise de presse citant le ministère de la Santé publique, figure le lavage des mains par tous les membres de la famille et les enfants, avec du savon ou de la cendre à l'eau coulante aux cinq moments-clés, avant de manger, de faire la cuisine, de donner à manger aux enfants ou d'allaiter, après avoir été aux toilettes ou changé les couches du bébé. Le ministère de la Santé publique recommande également l'utilisation des sources d'eau potable, c'est-à-dire boire de l'eau potable ou purifiée, le nettoyage à l'intérieur et à l'extérieur des récipients destinés au transport ou stockage d'eau, les couvrir pour sa propreté, la consommation des aliments propres (bien lavés, cuits, protégés contre les mouches et cafards), éviter d'acheter ou de manger les aliments cuits vendus dans la rue. Le document précise aussi que l'utilisation et la maintenance des latrines propres, nettoyées régulièrement, l'élimination des excréments, des vomissements, l'évacuation des selles ou les enterrer, en cas d'absence des latrines, loin des habitations et des points d'eau. Ces règles d'hygiène recommandées pour éviter aussi la polio, une maladie contagieuse qui se transmet par les germes pouvant passer par les mains sales. Selon l'OMS, le choléra est une infection

diarrhéique aiguë provoquée par l'ingestion d'aliments ou d'eau contaminés par le bacille *Vibrio cholerae*. C'est une maladie extrêmement virulente touchant les enfants comme les adultes, on peut en mourir en quelques heures. Environ 80% des sujets infectés par *Vibrio cholerae* ne manifestent aucun symptôme, bien que le bacille soit présent dans leurs selles pendant 1 à 10 jours après l'infection. Le bacille éliminé dans l'environnement peut potentiellement infecter d'autres personnes. Pour ceux qui manifestent des symptômes, ceux-ci restent bénins dans 80% des cas, tandis que chez environ 20% des cas, une diarrhée aqueuse aiguë s'accompagnant de déshydratation sévère se développe. En l'absence de traitement, elle peut entraîner la mort. La transmission du choléra est étroitement liée à une mauvaise gestion de l'environnement. On trouve dans les zones à risque typiques les bidonvilles périurbains, qui ne disposent d'aucune infrastructure de base, les camps des réfugiés ou des personnes déplacées, où les besoins minimums en eau propre et en assainissement ne sont pas assurés. La prévention contre cette maladie réside dans le développement économique et l'accès universel à l'eau potable et à des services d'assainissement.

Les mesures visant les conditions environnementales sont les suivantes : le développement des systèmes d'adduction d'eau par canalisations raccordés à des installations de traitement (chloration); des interventions au niveau des ménages; la construction des systèmes pour l'évacuation des eaux usées et des latrines. S'agissant du traitement, l'OMS reconnaît que le choléra est une maladie facile à traiter. On peut guérir jusqu'à 80% des sujets atteints en leur administrant rapidement les sels de réhydratation orale. En cas de déshydratation très sévère, la perfusion de liquide par voie intraveineuse s'impose.

Aline Nzuzi

CONVOCAION DU SCRUTIN PRÉSIDENTIEL

La Céni sollicite un report

La Cour constitutionnelle a été saisie, le 17 septembre, par la Céni qui sollicite un report de la convocation du scrutin pour l'élection présidentielle. À la base, son incapacité à tenir l'échéance du 20 septembre fixée par son calendrier initial publié en février 2015 pour la convocation du corps électoral.

Alors que dans son calendrier global initial non encore amendé de février 2015, elle avait fixé l'organisation de la présidentielle pour le 27 novembre 2016 conformément à la Constitution, la Céni s'est trouvée dans la difficulté de respecter cette échéance électorale. Aussi, la convocation du scrutin pour ladite élection le 20 septembre tel qu'initialement prévu devrait impérativement être reportée.

Pour contourner la difficulté et être en phase avec la Constitution, la centrale électorale a déposé le 17 septembre une requête à la Cour constitutionnelle sollicitant le report de la date de la convocation de l'électorat pour le scrutin présidentiel. « Il se fait entre-temps que la plénière a constaté qu'elle est en train de constituer justement l'électorat avec la révision du fichier électoral. Ce travail étant en cours, la plénière s'est vue devant cette impasse et s'est référée à la haute cour quant à ce », explique Corneille Naanga, président de la Céni. Cette démarche s'ins-

crit dans une dynamique de report de la présidentielle enclenchée par la centrale depuis le mois de mars 2016 lorsqu'elle a fait part déjà de son intention d'introduire une requête à la Haute cour pour obtenir « une petite extension, qui ne sera pas éternelle ». On n'y est donc avec la requête de ce 17 septembre adressée à la Cour



Corneille Naanga, en avant-plan, président de la Céni

constitutionnelle censée couvrir l'impasse juridique créée par la non-convocation du corps électoral à échéance échue. En effet, l'article 73 de la Constitution dispose : « Le scrutin pour l'élection du président de la République est convoqué quatre-vingt-dix jours avant l'expiration du mandat du président en exercice ». Or, le mandat du président Kabila doit expirer le 19 décembre 2016. Consciente de n'avoir pas rempli cette obligation constitutionnelle, la centrale électorale s'en est donc remise à la Haute cour, sans toutefois préciser la durée du report ainsi sollicité.

Alain Diasso

DIALOGUE

Bientôt un gouvernement de transition

La nouvelle équipe gouvernementale issue du dialogue aura la charge de conduire le processus électoral jusqu'à la tenue des prochaines élections.

Ce n'est plus qu'un secret de polichinelle. L'actuel gouvernement devra céder la place à un nouveau issu du dialogue de la Cité de l'Union africaine. L'idée fait son chemin et passe même pour un des points d'accord le plus important entre les différentes composantes présentes à ce forum. Ces dernières, après être convenues sur la chronologie des élections en optant pour l'organisation de la présidentielle, des législatives et des provinciales en une séquence ont foncé la porte déjà entrouverte du glissement du mandat présidentiel. Il est clair que cette présidentielle réclamée à cor et à cri par l'opposition présente au dialogue ne sera pas organisée avant que la Céni ne produise un nouveau fichier électoral plus fiable et que les cartes d'électeurs ne soient remises aux 41 millions de votants, y compris ceux de la diaspora.

La précision est du ministre de la Justice, Alexis Thambwe Mwamba, co-moderateur du dialogue pour le compte de la majorité. Et lorsqu'on sait que la Céni a requis seize mois et un jour pour constituer ce nouveau fichier électoral, le glissement apparaît donc de fait surtout qu'à ce jour, le calendrier électoral relève encore d'une vue de l'esprit. Une chose est sûre, c'est que la voie d'une transition politique est déjà balisée. Ce qui appelle tout naturellement la formation d'un gouvernement de transition chargée de gérer cette période charnière jusqu'à la tenue des prochains scrutins. « Il ne fait pas l'ombre d'un doute que le président Kabila demeure jusqu'au moment où il est remplacé par un nouveau

président élu, mais le gouvernement sera forcément changé pour que majorité et opposition puissent se surveiller mutuellement et être sûrs que personne ne bloque le processus jusqu'aux élections », s'enquit Alexis Thambwe Mwamba.

Les dés sont jetés. Le nouveau gouvernement de transition issu du dialogue aura donc la charge de conduire le processus électoral jusqu'à la tenue des élections. Dans la ville haute, l'on se perd déjà en conjecture sur la composition de cette équipe gouvernementale et particulièrement sur le nom du prochain Premier ministre. S'il est acquis que ce poste reviendra à coup sûr à l'opposition ayant pris part au dialogue, question de décrier davantage la situation politique et renforcer l'idée de la cohésion nationale, c'est au chef de l'État, dans son pouvoir discrétionnaire, à qui reviendra le dernier mot. Ce dernier peut toujours surprendre en allant piocher là où on s'y attendait le moins, le cas Mataka Ponyo faisant jurisprudence à ce sujet. Alors que le dialogue tire déjà à sa fin, les candidats potentiels se livrent déjà une guerre de tranchées par lieutenants interposés.

Entre-temps, le groupe d'opposants radicaux, parmi lesquels l'UDPS et alliés, le MNC et le G7 ont déjà boudé l'accord en gestation et déclaré ne pas être tenus par les résolutions qui en sortiront. Évaluant en marge des tractations à la Cité de l'UA, ils continuent d'attendre le vrai dialogue inclusif tout en demandant au peuple congolais de se prendre en charge à partir du 19 septembre, date prévue pour la convocation du corps électoral selon la Constitution.

A.D.

BRUXELLES

Une exposition consacrée à la peinture populaire de la RDC

« Congo Art Works. Peinture populaire » se déroulera du 7 octobre 2016 au 22 janvier 2017 au palais des beaux-arts de Bruxelles (Bozar).

« Congo Art Works. Peinture populaire » rassemble 82 peintures ainsi que des archives et objets issus de la collection Bogumil Jewsiewicki et des collections du musée, indiquent les organisateurs dans un communiqué de presse. Parmi les toiles qui seront exposées au Bozar figurent notamment celles de Chéri Benga, Chéri Chérin, Chéri Samba, Me Syms, Shula, Albert Lubaki, Tinda Lwimba, Pili Pili Mulongo et Djilatendo. La peinture populaire congolaise, explique-t-on, est profondément liée à la vie quotidienne en RDC, car elle porte l'empreinte de la mémoire collective.

Pour ce faire, l'exposition repose sur une sélection de portraits, paysages et peintures allégoriques mais aussi sur des toiles d'inspiration urbaine et historique. « Les tableaux ont été réalisés entre 1968 et 2012. L'humour est présent mais le sujet sérieux : ces toiles suscitent une réflexion critique sur la religion,



Chéri Chérin, Le chemin de l'exil, Kinshasa 2004 © MRAC, Tervuren

la politique et les problèmes sociaux. Une sélection d'objets historiques, de photographies, dessins et pièces d'archives vient élargir la perspective en établissant des liens avec des formes d'art congolaises plus anciennes, tous horizons confondus », font savoir les organisateurs.

Bien plus, fait-on savoir, les thèmes proposés dans les peintures montrent les préoccupations des Congolais ces quarante dernières années : la vie quotidienne, la situation politique et économique, les relations hommes-femmes, l'« ambiance »

congolaise, le vivre ensemble. « Si au premier regard la peinture populaire apparaît aux visiteurs colorée et pleine d'humour ; en réalité, le message qu'elle véhicule est sérieux. Le titre de l'exposition, Congo Art Works, rend compte de cette réalité. Les peintres sont au travail pour gagner leur vie, le plus souvent en répondant aux commandes. La peinture, elle aussi « travaille », créant la discussion, provoquant le débat », précise-t-on.

Décoloniser le musée

Les deux commissaires de l'exposition Bambi Ceuppens et Sammy

Baloji soulignent que cette exposition est aussi une tentative de « décoloniser » le musée souvent présenté comme le dernier musée colonial. Ainsi, pour la première fois dans l'histoire du musée, ces peintures, acquises en 2013, seront mises en résonance avec des collections plus anciennes de Tervuren afin de montrer que ce que l'on nomme « colonial », « traditionnel », « ethnographique », « moderne », voire « contemporain » appartient à la même histoire de l'art et que la peinture populaire s'inscrit, de fait, dans une longue tradition du dessin en RDC qui précède la colonisation.

Le parcours africamuseum@matonge2016

En marge de l'exposition « Congo Art Works. Peinture populaire » seront organisées des activités transversales dont des conférences, des concerts et des soirées littéraires. Le 8 octobre 2016 un Meet the artists permettra d'assister et de participer à une discussion en présence des commissaires Bambi Ceuppens et Sammy Baloji et les peintres Chéri Benga et Ange Kumbi. Les Africa Sundays prévus pour les 30 octobre 2016 ; 20 novembre 2016 ; 04 décembre 2016 et 22 janvier 2017 permettront de découvrir l'exposition tout en participant à

divers ateliers et activités tout au long d'une journée.

Le MRAC organise également le parcours africamuseum@matonge2016, en collaboration avec les commerçants du quartier Matonge. Des photos d'archives apposées sur les vitrines des commerçants annoncent l'exposition Congo Art Works.

La collection Bogumil Jewsiewicki

Les œuvres présentées dans Congo Art Works. Peinture populaire ont été collectées entre 1968 et 2012 par le Pr Bogumil Jewsiewicki et ses collègues congolais dans quinze villes de la RDC. Beaucoup d'entre elles sont des œuvres de peintres congolais célèbres, achetées directement auprès des artistes ou chez des particuliers. La collection compte 1994 peintures et dessins ainsi que des photographies d'atelier, récits de vie, interviews d'artistes et chroniques. Le MRAC en a fait l'acquisition en 2013, devenant ainsi l'une des rares institutions depositaires d'un ensemble documenté de peintures populaires du Congo. À l'occasion de l'exposition, les toiles présentées à Bozar ont été restaurées.

Patrick Ndungidi

COUPE DE LA FEVOCO

V.Club remporte la 13^e édition en version féminine

Les dames de V.Club ont remporté la 13^e édition de la Coupe du Congo de la Fédération de volley-ball du Congo (Fevoco) en version féminine.

La compétition a été organisée du 6 au 11 septembre 2016 à Kinshasa. En dernière rencontre de la compétition chez les dames, le samedi 10 septembre 2016 au stadium des Martyrs à Kinshasa, les Dauphins Noirs dames de Kinshasa de la balle haute ont dominé les filles de Baraka par trois sets à zéro (25-16, 25-11 et 25-10). Avant cette rencontre, V.Club a battu la formation de La Loi par trois sets à zéro (25-14, 25-12 et 25-13), après avoir battu l'équipe de La Gracia par le même score de trois sets à zéro (25-14, 25-15 et 25-11).

La Formation de Canon de Ndjili a occupé la deuxième place de ce tournoi national de volley-ball dame. Canon a successivement battu la formation de La Loi par trois sets à deux, de Baraka par trois sets à zéro et enfin celle de La Gracia par trois sets à un. La Gracia a fini à la troisième place de la compétition devant, La Loi et Baraka.



Un match de volley-ball féminin au Stadium des Martyrs

Finale masculine en queue de poisson...

En version masculine, la finale qui opposait, le dimanche 10 septembre au stadium des Martyrs, l'équipe de Mwangaza et Espoir s'est terminée en queue de pois-

son. En demi-finales, Mwangaza s'est imposée face à Negrita par trois sets à zéro, alors qu'Espoir a battu la formation de Zénithal par la même marque de trois sets à zéro. En match pour la troisième place, Zenithal a battu difficilement Negrita par trois

sets à deux.

À propos du litige de la finale en version masculine, a-t-on appris, la fédération devrait rendre un verdict endéans deux jours. Mais jusqu'à ce jour, l'on attend la décision définitive de l'instance nationale de la balle haute qui

doit établir les responsabilités de l'arrêt de cette rencontre. La 13^e édition de la Coupe de la Fevoco a réuni chez les messieurs six équipes, notamment, Espoir, Negrita, Force Terrestre, Zénithal, Pancréas, Mwangaza.

Martin Engimo

ENJEUX DE L'HEURE

La RDC financera seule les élections

Réagissant à cette décision du gouvernement, plusieurs acteurs politiques de l'opposition la réduisent à un effet d'annonce.

« Aujourd'hui, la majorité présidentielle et son gouvernement considèrent que les élections, c'est la priorité absolue. Je vous signale que la RDC va financer seule l'ensemble du processus électoral et va y mettre tous les moyens ». Ces mots du ministre de la Justice, Alexis Thambwe Mwamba, lâchés devant la presse qui l'interviewait jeudi à la Cité de l'UA dans la foulée des travaux du Dialogue sont sans équivoque. La RDC financera seule l'ensemble du processus électoral qui aboutira à la prochaine présidentielle dont la date n'est pas connue.

La RDC entend ainsi afficher son autonomie financière dans le processus électoral en refusant de miser sur la générosité de la communauté internationale dont les contributions attendues n'arrivent souvent qu'au compte-gouttes. « Nous sommes majeurs et nous ne voulons pas de chantage. Nous allons donc revoir l'ensemble des priorités nationales. Nous allons bloquer la construction des routes, le réaménagement du chemin de fer, réduire le nombre d'écoles nouvelles et d'hôpitaux », a renchéri le ministre de la Justice. La décision du gouvernement fait jaser dans plusieurs cercles politiques.

Si à la majorité, l'on évoque le besoin de la souveraineté qui passerait par l'affranchissement du pays d'une tutelle financière occidentale; à l'opposition, les propos du ministre sont réduits à un effet d'annonce. « Comment un gouvernement qui, sous peu, avait allégué des contraintes financières pour justifier la non-tenue des élections cette année, se découvre subitement la capacité de les organiser avec ses propres moyens, dans un contexte économique délétère marqué par la baisse des cours des matières premières et par une diminution croissante des recettes de l'État ? », s'est interrogé un analyste politique sous le sceau de l'anonymat.

La décision du gouvernement sur le financement du processus électoral intervient au moment où majorité et opposition se sont mises d'accord sur la chronologie des élections en priorisant la présidentielle, les législatives et les provinciales appelées à se tenir en une séquence unique.

Rappelons que, selon la Commission électorale nationale indépendante, il faut plus d'un milliard de dollars américains pour une bonne organisation des prochaines élections en RDC.

Alain Diasso

SANTÉ

L'OMS plaide pour la prévention de la maltraitance des enfants

Dans un rapport qu'elle vient de publier, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) indique qu'il est possible de prévenir la maltraitance des enfants, phénomène qui prend des allures inquiétantes à travers le monde.

La maltraitance des enfants, révèle l'OMS, est un problème mondial qui a de graves conséquences à vie pour ceux qui en sont victimes. Elle constitue un phénomène complexe et difficile à étudier. Des études internationales révèlent qu'un quart des adultes déclarent avoir subi des violences physiques dans leur enfance et qu'une femme sur cinq et un homme sur treize déclarent avoir subi des violences sexuelles dans leur enfance. On estime que, chaque année, quarante-un mille enfants de moins de 15 ans sont victimes d'homicides. L'OMS reconnaît, en outre, que les situations de conflits armés aggravent aussi la maltraitance. « Dans les situations de conflit armé et dans les contextes où il y a des réfugiés, les fillettes et les jeunes filles sont particulièrement exposées aux violences sexuelles, à l'exploitation et aux sévices de la part des soldats, des forces de sécurité, des membres de leurs communautés, du personnel humanitaire et d'autres catégories de personnes », dit le rapport.

La maltraitance sur des enfants entraîne des souffrances pour les enfants et leurs familles et peut avoir des conséquences à long terme. Elle provoque un stress auquel on associe une perturbation du développement précoce du cerveau. Un stress extrême peut affecter le développement du système nerveux et immunitaire. Dès lors, les enfants maltraités, devenus adultes, sont davantage exposés à divers troubles comportementaux, physiques ou psychiques, tels que la propension à commettre des violences ou à en subir; la dépres-

sion; le tabagisme; les comportements sexuels à risque; la grossesse non désirée; l'alcoolisme et la toxicomanie.

La maltraitance peut aussi, au travers de ces conséquences comportementales et psychiques, favoriser les pathologies cardiaques, le cancer, les suicides et les infections sexuellement transmissibles. Plusieurs facteurs sont à la maltraitance des enfants. Il s'agit des facteurs tenant à l'enfant, par exemple un enfant non désiré ou qui ne répond pas aux attentes de ses parents; des facteurs tenant au parent ou à la personne qui s'occupe de l'enfant tels que la difficulté à établir un lien avec un nouveau-né; le manque d'attention pour l'enfant; le fait d'avoir soi-même subi des maltraitances dans l'enfance. Les facteurs relationnels incluent, entre autres, des troubles physiques ou psychiques ou des problèmes liés au développement chez un membre de la famille; l'éclatement de la cellule familiale ou des violences entre d'autres membres de la famille. Les facteurs communautaires et sociaux prennent en compte les inégalités sexuelles ou sociales; le manque de logements appropriés ou de services de soutien aux familles et aux institutions; les taux de chômage élevés ou la pauvreté; la facilité d'accès à l'alcool et aux drogues...

Pour l'OMS, il est possible de prévenir la maltraitance des enfants par une approche multisectorielle. Il y a des programmes efficaces qui apportent un soutien aux parents et leur apprennent à être de bons parents. Parmi ces programmes, il y a des visites d'infirmières à domicile pour fournir aux parents un soutien, des conseils et des informations; les programmes de formation parentale, généralement proposés en groupe, pour améliorer les compétences des parents en matière d'éducation, les interventions à volets multiples, avec généralement des composantes soutien et éducation des parents, enseignement préscolaire et soins à l'enfant.

Aline Nzuzi

HUMEUR

Quand l'usurpation d'un titre est une antivaleur !

Cela est devenu pour certains des comportements normaux alors que c'est une manifestation pure et simple des actes d'antivaleur. Comment comprendre que des techniciens de surface, des filles de salle, des chefs de bureau, des aides-maçons, des facteurs, des matelots et autres subalternes, pour ne citer que ceux-là, se font passer dans certains milieux sans honte aucune comme étant des directeurs, des médecins-spécialistes, des maîtres-maçons, des responsables d'équipe, des chefs de service et des conducteurs des trains, alors qu'ils n'ont pas ces titres. C'est de l'usurpation sociale.

En des termes simples, l'usurpation d'un titre peut être identifiée à un vol, car c'est de la malhonnêteté pure et simple. Car on s'attribue là des fonctions et des titres que l'on ne mérite pas. À bien voir, ces gens-là le font pour chercher à arracher certains privilèges ou commettre des actions frauduleuses regrettables. Suivons notre regard.

En médecine par exemple, un infirmier n'a pas le même cursus qu'un médecin-spécialiste, une fille de salle n'a pas la même formation qu'une sage-femme. Alors qu'est-ce que l'on a constaté bien avant la mesure combien jugée salutaire par la population, celle de la fermeture de certains cabinets médicaux illégaux ? Certains responsables et aussi certains agents de ces cabinets médicaux se passaient comme des médecins spécialistes, alors qu'ils n'avaient pas ces profils. Ces praticiens du faux ont pour la plupart porté les titres de gynécologues, chirurgiens, sages-femmes; et d'autres encore sont allés plus loin en cumulant frauduleusement des titres de professeur en médecine, avec des diplômes scannés de toute sorte.

Quant au monde éducatif, cela peut se vérifier facilement dans la kyrielle des écoles privées. Et l'on se demande si certains promoteurs desdits établissements scolaires privés prennent la peine de se rendre dans des scolarités ou écrivent aux universités pour vérifier l'authenticité des diplômes qui leur sont présentés lors des recrutements des enseignants. Car il n'est pas rare de voir des brevetés et autres se faire titulaires des CAP-CEG, des Capel et autres à travers des méthodes frauduleuses de scannage. Et pire encore, des classes du primaire devraient être aux mains des instituteurs qui sortent de l'École normale des instituteurs, mais hélas l'usurpation des titres conduit certains à prendre malhonnêtement les titres d'instituteurs en scannant des diplômes des autres. Qui trompe qui dans ces conditions ?

Et dans certaines administrations, certaines gens n'ont plus de honte à faire usurpation des titres des autres et/ou de briller par des comportements analogues. Certains subalternes et escrocs, qui ont longtemps travaillé auprès de tel ou tel directeur, de tel ou tel chef-ingénieur, réussissent à convaincre certaines personnes dociles lorsqu'en voulant commettre leur forfait, se disent capables de résoudre telle ou telle situation, car ils se font responsables de la structure, alors qu'ils ne le sont pas. Mais c'est parce qu'ils ont trop travaillé à côté d'un chef qu'ils ont la facilité d'articuler le jargon technique de la corporation. Et c'est de cette façon qu'ils s'attribuent des titres et fonctions qu'ils n'ont pas. Cela est courant dans les services d'assurance, de transit, de banques, de transfert d'argent, des services publics agissant dans le cadre d'indemnisation publique et autres. À peine quelques semaines sont passées, un malhonnête a été pris à Brazzaville la main dans le sac dans le cadre de l'opération Lissungi. Celui-ci se passait comme l'un des responsables au ministère des Affaires sociales, alors qu'il ne l'était pas du tout. C'est de la vraie usurpation de titre.

Dans des quartiers populaires par exemple, certains chefs de quartiers peuvent bien le témoigner, car certains de leurs collaborateurs agissent parfois en leur lieu et place. Et c'est surtout quand ces chefs sont absents de leurs circonscriptions, les voilà dans tous les coins et recoins du quartier. « Il n'est plus chef, le chef c'est moi », belle parole qu'emploient ces usurpateurs des titres pour assouvir malhonnêtement leurs besoins. Or, ils le font sciemment parce qu'ils veulent bénéficier frauduleusement de certains avantages. Ce sont donc des dangereux hommes.

Que tous ceux qui se comportent comme cela arrêtent d'agir ainsi, car l'usurpation d'un titre a plus d'inconvénients que d'avantages ! C'est un délit comme disent les hommes de droit. Ne dit-on pas qu'il n'y a pas de bas titre, il suffit d'être meilleur là où l'on est. Pourquoi alors, diable, usurper des titres ?

Faustin Akono

FORUM DE L'ENTREPRENEURIAT

La 2^e édition a vécu

Les porteurs de projets et les chefs d'entreprises ont échangé, lors de ce forum qui s'est tenu le 16 septembre, à la Chambre consulaire de la ville océane en présence de Gilbert Ondongo, ministre d'État, ministre de l'Économie, du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, de Michelle Walsh, représentante de la Délégation de l'Union européenne au Congo et des autorités de la place.



Le ministre d'Etat Gilbert Ondongo visitant un stand crédit photo «Adiac»

Les retrouvailles relatives à l'entrepreneuriat qui se tiennent sur le thème « Échanger pour mieux entreprendre » est une initiative de l'association Pointe-Noire industrielle (APNI), de l'institut européen de coopération et de développement (IECD), de la Chambre consulaire de Pointe-Noire, trois partenaires animés par la volonté de permettre aux porteurs de projets et entrepreneurs de partager leurs expériences, de dialoguer et d'échanger leurs pratiques. Ce forum qui bénéficie du parrainage du ministère de l'Économie, du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé avec l'appui de l'Union européenne (UE) est aussi une occasion propice pour les acteurs et partenaires de l'appui aux entreprises de présenter leurs offres.

À travers cette initiative, la Chambre consulaire de Pointe-Noire veut voir émerger dans la ville un tissu d'entreprises viables capables de répondre à la demande du marché de plus en plus exigeant. Des entreprises appelées à surmonter les écueils que sont l'accès aux marchés et aux financements, l'insertion des activités dans l'espace urbain, l'environnement des affaires, l'initiation à la culture entrepreneuriale, a dit Sylvestre Didier Mavouzenza, président de ladite Chambre. L'accompagnement des pouvoirs publics est plus que souhaité, a-t-il ajouté. L'UE qui appui le projet et, depuis quelques années, soutient les petites et moyennes entreprises veut voir ces dernières jouer un rôle central dans la diversification de l'économie congolaise et la création de l'emploi.

« L'Union européenne soutient également l'Institut européen de coopération et de développement et l'association Pointe-Noire industrielle à hauteur de 440 millions F CFA dans leur projet d'appui aux très petites entreprises et petites et moyennes entreprises. Ce projet a déjà formé plus de 200 entrepreneurs à Pointe-Noire et Brazzaville dans la gestion d'entreprise, l'éducation financière et l'élaboration des études du marché ou les stratégies de marketing », a dit Michelle Walsh. Se réjouissant des premiers résultats probants du projet IECD et APNI qui ont vu le chiffre d'affaires des entreprises nettement amélioré, il a renchéri : « Ceci nous encourage à poursuivre notre politique d'appui aux PME mais également faire face aux défis que sont le besoin d'élargir le secteur formel, d'accompagner les entreprises de l'informel vers le formel, le besoin de créer des emplois durables, tout en s'assurant que le fruit de la croissance bénéficie aussi aux populations les plus défavorisées, le besoin des réformes pour diversifier l'économie ».

Le témoignage de Yener Makakila, jeune entrepreneur congolais de 26 ans, qui grâce à la formation suivie l'IECD a pu réorganiser son entreprise qui battait de l'aile, a édifié l'assistance. « Aujourd'hui, grâce à cette formation, j'ai élargi ma gamme des services, améliorer la gestion de la trésorerie avec l'utilisation du journal de caisse. Ce qui m'a permis de travailler aujourd'hui avec certaines grandes structures de la place. Je suis engagé dans un élan d'acquisition de grands équipements d'impression qui auront un impact positif sur la productivité et augmenter sensiblement le chiffre d'affaires », a-t-il dit.

En félicitant les organisateurs pour cette initiative, le ministre d'État, Gilbert Ondongo, a dit : « Le gouvernement travaille à desserrer l'étreinte de toutes les difficultés et bien d'autres contraintes qui pèsent sur l'exercice des activités économiques par les entreprises (accès au financement, carences en compétences, obstacles administratifs, concurrence déloyale, faiblesse de la demande nationale, coût et irrégularité des services publics utiles à la production). En même temps, le gouvernement encourage toutes les entreprises à innover pour accroître leur productivité et leur compétitivité, à croire en notre pays qui regorge d'énormes potentialités, à y investir encore plus pour préparer avec nous un meilleur avenir aussi bien pour les entreprises que pour notre pays ».

Et de conclure : « Au jour d'hui, la conjoncture économique et financière nationale n'est pas des plus heureuses. Comme la vie, l'économie a aussi ses hauts et ses bas. Pour autant, faut-il désespérer et tout abandonner lorsqu'arrive la crise ? Non. La résignation, le renoncement, les jérémiades et l'inaction n'ont jamais préparé l'avenir. Ce sont la volonté, la persévérance, la résistance et l'action bien sentie qui permettent de se projeter dans le futur et d'envisager des lendemains meilleurs ».

Hervé Brice Mampouya

FESTI-CHRIST

La première édition aura lieu du 7 au 9 octobre

Ce festival de musique chrétienne (Festi-Christ) aura lieu au stade Kokolo-Kopa dans le deuxième arrondissement de la capitale économique.

Le festi-christ vient de voir le jour à Pointe-Noire avec comme objectif rassembler tout le monde dans une ambiance festive autour d'artistes chrétiens talentueux qui ont à cœur le partage de ce qu'ils vivent dans leur foi en Dieu. Au programme, il y aura des concerts, des échanges et des expositions. Les groupes comme kilombo, CBE, Scholo, les enfants d'Ecodis, les Fanfares, les Yambotés, les chorales et bien d'autres groupes religieux de la place seront bien de la partie.

Les banderoles placées çà et là



Le groupe Kilombo / crédit photo « DR »

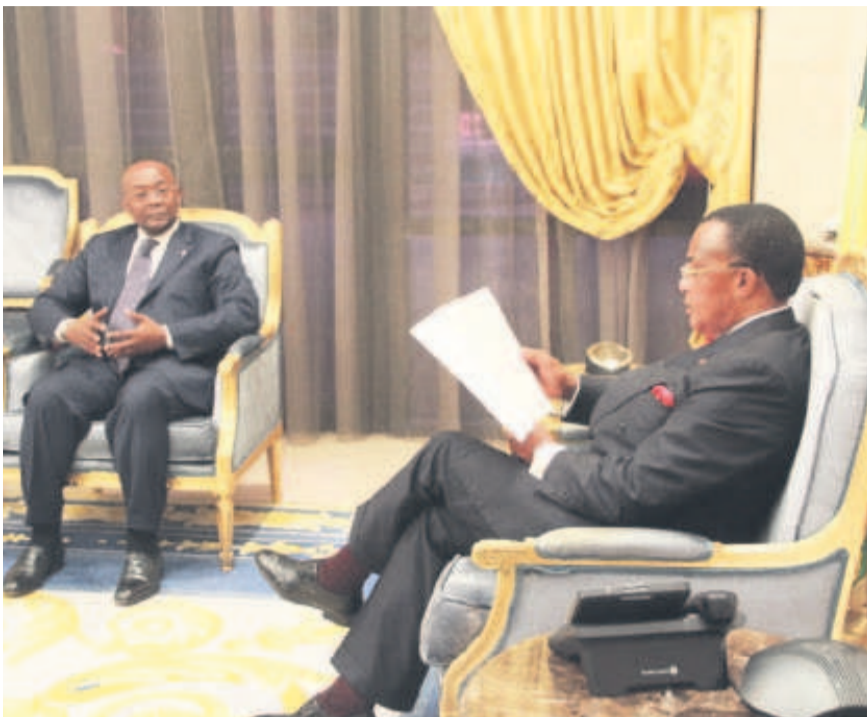
à travers la ville annoncent déjà cet événement. Aujourd'hui, le constat fait est que de nombreux jeunes sont au quotidien en quête de la parole divine afin de donner un sens à leur vie. Et la musique a également un grand rôle dans cette quête car elle contribue à imprimer dans l'esprit de chacun de nombreuses

leçons précieuses. Ce festival est donc un excellent moyen pour les organisateurs de montrer un autre visage de la vie avec Dieu qui désire montrer son amour à ses enfants. Rappelons que le Festi-Christ rassemblera tout le monde, des chrétiens et non-chrétiens pour faire la fête autour de l'actualité du message biblique.

Hugues Prosper Mabonzo

Le ministre gabonais de l'Intérieur reçu par le président Denis Sassou N'Guesso

La situation intérieure du Gabon, marquée par la contestation des résultats de la présidentielle du 27 août par l'opposition ainsi que les relations entre Brazzaville et Libreville étaient au cœur de l'audience que le président congolais, Denis Sassou N'Guesso, a accordée au ministre gabonais de l'Intérieur, de la sécurité, de la décentralisation, et de l'hygiène publique, le 16 septembre.



Denis Sassou N'Guesso et Pacôme Moubelet Boubeya

Pacôme Moubelet Boubeya était porteur d'un message du président Ali Bongo Ondimba à son homologue congolais. La teneur de celui-ci n'a pas été révélée à la presse. Au sortir de l'audience, le ministre gabonais a estimé, parlant de la situation postélectorale dans son pays que le processus électoral n'est pas achevé :

« La loi gabonaise dispose qu'à l'annonce des résultats, les parties prenantes à l'élection ont huit jours pour déposer les recours et qu'au terme de ces huit jours, la Cour constitutionnelle a quinze jours pour examiner ces recours et proclamer les résultats », a-t-il expliqué, en réponse à la question qui lui était posée sur la demande formulée par

certaines Ong appelant à la convocation d'un sommet extraordinaire consacré à la crise postélectorale. Dans le même ordre d'idées, il a évoqué l'installation, encore laborieuse de la démocratie sur le continent africain soulignant les difficultés qui sont légion tant du côté des partis d'opposition que de ceux qui sont au pouvoir. « C'est un processus difficile », a indiqué le ministre qui sollicite de tous les acteurs le respect des lois établies. Sur la contestation des résultats de la présidentielle de 2016, c'est un procédé entré dans l'his-

toire du pays, commente-t-il, puisque les premières contestations datent de 1993 sous le président Omar Bongo Ondimba. Mais il voit le Gabon sortir de cette situation et assurer son développement dans la concorde et l'unité nationale. Parlant des relations entre les deux pays, le ministre gabonais a rappelé la proximité qui les lie, à travers une large frontière commune, et une communauté des peuples vivant de part et d'autre de cette frontière. Des liens qu'il convient de préserver, a-t-il déclaré.

La Rédaction

ELIMINATOIRES COUPE DU MONDE RUSSIE 2018 Le programme des Diables rouges

Dans le groupe E dans lequel se trouvent le Congo, le Ghana, l'Egypte et l'Ouganda, seuls, les Diables rouges ne disputeront pas la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations 2017. Tous ses concurrents seront bel et bien à la CAN

Les éliminatoires de la Coupe du monde Russie 2018 est un autre challenge pour le onze national congolais. Il n'a jamais goûté à ce bonheur de participer à une phase finale de la Coupe du monde. L'Ouganda non plus. Cela donne logiquement favoris sur le papier, le Ghana quart finaliste en 2010 et trois fois d'affilée mondialiste (2006, 2010 et 2014) et l'Egypte deux fois mondialiste (1934 et 1990) seront logiquement les favoris de ce groupe. Mais les équipes les moins attendus ont parfois réussi à jouer les trouble-fêtes. Etre costaud à domicile puis négocier un à trois points à l'extérieur, a toujours été le souhait des prétendants. Une vision qui va de pair avec les moyens. « Il va falloir déjà, sur les deux premiers matches, prendre un minimum de points voire 4 points, de façon à ce qu'après ces deux matches, on a pratiquement dix mois sans jouer de matches qualificatifs pour la Coupe du monde. Le Ghana c'est 10 mois après. On essaie de se faire un petit matelas contre l'Egypte et contre

l'Ouganda. Et comme ça on travaille pendant huit ou dix mois avec une équipe qui aura une grosse envie d'aller vers les matches aller-retour contre le Ghana et après on peut tout espérer », avait souligné Pierre Lechantre après le match Congo-Guinée Bissau. Selon le calendrier établi, les Diables rouges débutent leur campagne par la réception de l'Egypte, le 9 octobre prochain. Les Congolais boucleront l'année 2016 par le déplacement à Kampala le 12 novembre, contre l'Ouganda dans le cadre de la deuxième journée. Après huit mois de repos, les Congolais seront reçus le 28 août 2017 par les Black stars du Ghana en match comptant pour la 3^e journée. Le 2 septembre 2017, le tour reviendra aux Diables rouges d'accueillir dans leurs propres installations les Blacks stars du Ghana avant de se déplacer le 2 octobre pour y affronter les Pharaons d'Egypte. Le 6 novembre, les Congolais boucleront leur campagne en recevant les Cranes de l'Ouganda. Notons que dans ces éliminatoires de la Coupe du monde, seuls les premiers des cinq groupes de la zone Afrique, disputeront la phase finale de la Coupe du monde en Russie. La tâche s'annonce difficile mais pas impossible. Car les surprises ne sont pas à exclure.

James Golden Eloué

RÉFLEXION

Où va le franc CFA ?

Cette question nous l'avons posée à maintes reprises ces derniers temps, comme beaucoup d'observateurs de la scène africaine, sans recevoir de réponses claires des Etats ou des institutions qui gèrent le dossier. Mais tout indique qu'elle sera, dans les mois et les années à venir, l'une des plus sensibles, des plus épineuses, des plus explosives qui se poseront dans le cadre des relations entre l'Afrique francophone et l'Europe. Et c'est pourquoi, tandis que les ministres de la Zone franc préparent activement leur réunion annuelle qui se tiendra à Paris ces prochains jours, il importe de la poser ici même une fois de plus. Non dans l'espoir de recevoir une réponse claire étant donnée l'extrême complexité du problème, mais afin d'en cerner l'enjeu de façon plus précise.

Il est clair, en effet, que le système monétaire qui régit depuis plus de cinquante ans cette partie du monde ne pourra se maintenir très longtemps sans évoluer de façon fondamentale. Ceci pour au moins trois raisons.

Première raison : longtemps liées étroitement à l'Europe, l'Afrique de l'Ouest

et l'Afrique Centrale, soit au total quinze pays en pleine émergence, ont entrepris avec succès de s'ouvrir sur le monde. Parce qu'elles constituent un marché en pleine expansion et parce que leurs ressources naturelles sont de plus en plus accessibles grâce aux technologies modernes, ces deux sous-régions du continent voient affluer vers elles les commerçants et les investisseurs. Le jour viendra, plus vite sans doute qu'on ne croit, où l'une comme l'autre se préoccupera de mettre fin à la sujétion de fait que constitue l'arrimage de leur monnaie commune à l'euro. Et cette remise en question de l'ordre établi en un temps révolu n'aura rien de surprenant comme le prouvent les discussions informelles qui se déroulent à ce propos dans les coulisses depuis des mois.

Deuxième raison : s'il est vrai que le franc CFA présente de grands avantages pour les économies africaines puisqu'il garantit la sécurité des échanges commerciaux dans un espace immense, il l'est tout autant que certaines de ses règles constituent un véritable handicap pour l'Afrique émergente. Le blocage, par exemple, de l'essentiel des

réserves monétaires des pays membres de la zone CFA dans les coffres de la Banque de France à Paris prive celle-ci des moyens qui lui permettraient d'accélérer sa marche vers l'émergence et, surtout, lui éviteraient de s'endetter au delà du raisonnable pour financer la construction de ses infrastructures. Une remise à plat du système hérité de l'époque coloniale s'imposera à plus ou moins brève échéance comme une nécessité à laquelle les pays africains ne pourront se soustraire.

Troisième raison : les troubles qui agitent le Vieux continent avec la sortie prochaine de la Grande-Bretagne de l'UE en raison du «brexit», avec le fossé qui se creuse entre les pays aux finances assainies comme l'Allemagne et les pays en voie de surendettement comme la France, avec la montée des incertitudes sur le devenir politique du continent dont a témoigné vendredi le sommet des Vingt-sept à Bratislava font peser sur le franc CFA une menace qui commence à inquiéter sérieusement les partenaires africains. Aussi riches et puissantes soient-elles les nations européennes ne sont pas à l'abri d'une crise financière et bancaire infini-

ment plus grave que celle générée par les «subprimes» il y a huit ans (1). Et cela les dirigeants des pays membres de la Zone franc, aussi attachés soient-ils au maintien de leurs relations de confiance avec l'Europe, ne peuvent l'ignorer. Chercher à se préserver des conséquences qui pourraient en découler est pour chacun d'eux une exigence majeure.

Laissons les spécialistes apporter une réponse claire et fiable à la question qui est ici posée. Mais ne perdons pas de vue que le temps est compté, pour l'Afrique francophone comme pour l'Europe. Si rien ne bouge à bref délai sur le front stratégique du franc CFA, l'on peut être certain qu'une crise aux dimensions imprévisibles secouera le monde relativement stable dans lequel nous avons jusqu'à présent vécu.

Jean-Paul Pigasse

(1) On en a eu la démonstration en fin de semaine dernière lorsque la justice américaine a infligé une amende de 12,5 milliards d'euros à la Deutsche Bank, créant ainsi les conditions d'un nouveau «tsunami» financier planétaire.